

TEMPS PROBABLE:
ENSOLEILLÉ ET PLUS FRAIS.
VENTS LEGERS.
Minimum: 30
Maximum: 40

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Aujourd'hui
MARDI 9 NOVEMBRE 1954
L'Eglise célèbre la fête de
Dédicace de la Basilique du Sauveur.

VOL. XLV — No 259

MONTREAL, MARDI, 9 NOVEMBRE 1954

5 sous le numéro

Les élections complémentaires fédérales

Le CCF enlève un siège aux libéraux

Nehru abandonne la direction de son parti

Nouvelle-Delhi. (P.A.) — Le qu'un autre chef plus âgé qui se comit de direction du parti du rait sans doute plus ambitieux, le Congrès actuellement au pouvoir comit a manifesté son intention en Inde, s'est plié hier au désir de maintenir le parti sous la di- du premier ministre M. Nehru, en faisant de lui un président qui soit dis- parti. Le comit a cependant si- gnale qu'il considère comme "in- concevable" sa démission à titre de premier ministre.

Le comit de direction, qui est l'organe exécutif du parti, a nom- me comme candidat à la présiden- ce du parti M. Ucharang Rai N. Dhebar, âgé de 49 ans, premier ministre de l'Etat de Saurashtra, dans l'ouest du pays, et disciple loyal de Nehru.

Les élections à la présidence doivent avoir lieu à la mi-janvier, à Avadi, près de Madras, au cours de l'assemblée générale du parti. On estime que la nomination de M. Dhebar est presque certaine, à moins que M. Nehru ne décide finalement de continuer à occuper la position.

Des observateurs politiques ju- gent, à la Nouvelle-Delhi, qu'en choisissant M. Dhebar, plutôt

le secrétaire général du parti, M. B.R. Mehta, a déclaré que les questions soulevées par M. Nehru sont maintenant réglées, le comit avait "tout simplement refusé de prendre en considération" la proposition de M. Nehru, qui parlait d'abandonner la position de premier ministre, même si le projet était à titre provisoire.

M. Mehta a ajouté: "Nous estimons qu'une telle proposition est absolument inconcevable".

Il a signalé que M. Nehru ne s'est pas opposé à la décision du comit, "bien qu'il ait été porté à expliquer son point de vue".

Le nouveau candidat officiel à la présidence du parti est un des plus fidèles disciples du Mahatma Mohandas K. Gandhi, ancien chef et martyr du mouvement pour l'indépendance. Il a aussi été un des principaux adjoints de feu M. Sardar Vallabhai Patel, ancien premier ministre suppléant et l'un des fondateurs de l'Etat indien.

M. Nehru semble donc devoir rester à la tête de la vie politique de l'Inde durant l'avenir immédiat. Avant qu'il ne quitte la présidence du parti, il pourra désormais adoucir son austère programme de travail qui jusqu'à présent ne lui laissait que quatre ou cinq heures de sommeil par jour.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.

Un ouvrier de 32 ans, père de deux enfants en bas âge, a été tué, à 12 h. 30, hier après-midi, dans un accident de travail, survenu à l'arrière du no 1209, avenue Van Horne, à Outremont.

La victime a été identifiée comme étant M. Léo De Gagné, d'iberville, qui demeurait, durant la semaine chez son père, 608, rue Desjardins. Son corps a été transporté à la morgue de Montréal, où sera tenue l'enquête du coroner.

La police d'Outremont a refusé de révéler les détails qui ont entouré la mort de M. De Gagné. Cependant, il semble que ce dernier ait été heurté par une pelle méca- nique.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.

M. De Gagné travaillait pour les entrepreneurs Miron et Frères de puis quelques mois. Il était aide opérateur sur une pelle mécanique.



Les deux vainqueurs à Montréal: M. George Marler, ministre des Transports, et M. Claude Richardson.

Le jugement Caron

Division du Comité exécutif sur la question du paiement des frais

La majorité décide d'attendre le mémoire de frais, afin de payer d'un seul coup — Par un vote de 4 contre 2, on décide d'intervenir pour faire rejeter l'appel de M. Armand Brodeur

Dépôt de \$4,975.00

"Proposé par le conseiller Paul Dozois appuyé par le conseiller J.-O. Asselin, que la Ville dépose chez le notaire, la somme de \$4,975.00 représentant la différence entre le montant des frais connus et les montants déjà payés ou à être payés par ceux qui ont été condamnés et qui ne sont pas pourvus en appel ou qui se sont inscrits en appel, sans cependant avoir fourni le cautionnement requis".

Immédiatement

"Le conseiller Frank Hanley propose en amendement: que la Ville paye immédiatement les frais suivants: \$15,000 à Me Pacific Plante; \$15,000 à Me Jean Drapeau; \$5,000 à Me Maurice Parent; \$1,500 à Me Gabrielle Héroux; \$200 à Me J.-A. McDonald; \$100 à Me Paul Leduc et \$75 à Me René Lévesque". Total de \$37,275.00.

"La proposition n'ayant pas de second vote, elle est écartée.

"Le conseiller Lucien Croteau appuyé par le conseiller Alfred Filion propose en amendement que la Ville attende le mémoire total des frais, afin de payer les frais d'un seul coup.

"L'amendement est mis aux voix: votent en faveur: MM. Lucien Croteau, Alfred Filion, et Hugh Hanson; contre: MM. J.-O. Asselin et Paul Dozois.

"Le conseiller Hanley quitte la salle du Comité avant la prise du vote".

La dissidence Croteau

Dans le cas de son opposition à la motion Dozois-Hanson-Asselin-Filion concernant l'appel de M. Armand Brodeur, M. Lucien Croteau a déclaré, au cours de la séance, qu'il n'avait pas voté en faveur de la proposition, car il n'était pas à la Ville de Montréal de faire que ce soit pour empêcher quelqu'un de protéger sa réputation en portant sa cause en appel.

Quant à la conversation qui a pu se dérouler, les journalistes ne pourraient rien en dire, puisque les séances de l'Exécutif se tiennent toujours à huis clos.

Les photographes eux-mêmes ont manqué les instantanés qu'ils auraient voulu prendre de cette première rencontre, ayant été avertis trop tard.

Une fillette de 3 ans se noie dans un étang

Une fillette de 3 ans s'est noyée hier matin dans un étang de Chamblay au moment où elle s'amuserait avec d'autres enfants.

Suzanne Sénéchal, domiciliée au 2351 rue Grande-Érable, Chamblay, se serait noyée en perdant l'équilibre pour tomber dans l'étang.

Les résultats des élections

Voici les résultats des votes obtenus par chacun des candidats qui se sont présentés dans les six comités où ont eu lieu les élections complémentaires d'hier:

MONTREAL-ST-ANTOINE- WESTMOUNT

Marler, libéral: 14,069
Chambers, conservateur: 9,161
Harvey, ouvrier-pro.: 224
Loder, indépendant: 128

MONTREAL-ST-LAURENT- ST-GEORGES

Richardson, libéral: 6,500
De Volpi, conservateur: 4,499
Renaud, C.C.F.: 412
Brenton, ouvrier-pro.: 275

STORMONT (Ontario)

Lavigne, libéral: 11,497
Dick, conservateur: 11,140

YORK-OUEST (Ontario)

Hamilton, conservateur: 12,788
Campbell, libéral: 9,725
Evans, C.C.F.: 4,683
Morris, ouvrier-pro.: 232

TORONTO-TRINITY (145 polls sur 151)

Carrick, libéral: 5,415
Woodside, conservateur: 4,148
Voeden, C.C.F.: 3,555
Kashan, ouvrier-pro.: 916

SELKIRK (68 polls sur 122)

Bryce, C.C.F.: 5,733
Shanski, libéral: 3,957
Veitch, conservateur: 1,771

POUR UNE FOIS

MM. St-Laurent et Drew sont satisfaits

Ottawa. (P.C.) — Le premier ministre St-Laurent a qualifié de très satisfaisantes les victoires de quatre candidats libéraux par suite des élections partielles dans six circonscriptions fédérales.

Il a ajouté que la victoire du candidat progressiste-conservateur dans York-Ouest n'avait rien d'étonnant, car il avait conservé un siège qu'il possédait déjà.

La déclaration du premier ministre se lit comme suit:

"Les résultats des élections partielles dans St-Antoine-Westmount, St-Laurent-St-Georges, Toronto-Trinity et Stormont sont très satisfaisants et le résultat dans York-Ouest est peu surprenant".

L'hon. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, a déclaré que le vote dans les six élections complémentaires fédérales d'hier indiquait une forte tendance d'opposition à la politique du gouvernement actuel.

M. Drew a déclaré:

"Le vote populaire dans ces élections complémentaires indique une forte tendance d'opposition contre le gouvernement.

"Ceci est particulièrement indiquée par la majorité accrue de notre candidat victorieux, M. John Hamilton, dans York-Ouest, et par les gains sensibles de notre candidat dans Stormont, M. Donald Dick, qui a réduit de 6,000 à 3,000 la majorité remportée par les libéraux, y a un an.

"Nous avions des candidats admirables dans chaque comté. Le suis naturellement désappointé que les autres n'aient pas gagné dans leurs comtés, après leurs efforts soutenus, mais ils ont mis sur pied de solides organisations qui serviront de base à notre succès à la prochaine élection générale".

Le sénateur McCarthy, membre du parti républicain et représentant du Wisconsin, a qualifié d'important la victoire de M. McCarthy, qui a déclaré qu'il était "un homme miraculeux" et qu'il accusait de s'être conduit d'une manière improprie à un sénateur.

Il a déclaré en outre qu'une modification apportée à la dernière minute au rapport du comité sénatorial était "tout à fait irrégulière".

Le président du comité, le sénateur Arthur Watkins (républicain de l'Illinois) a tout d'abord refusé de montrer la modification à McCarthy. Plus tard, cependant, il a accepté la modification était de caractère purement technique. McCarthy a d'ailleurs déclaré aux journalistes qu'elle ne lui semblait pas avoir d'importance.

McCarthy est accusé: 1) d'avoir manqué de respect envers le Sénat en refusant de répondre à des questions qui lui étaient posées, être terminée et rendu public le par un sous-comité sénatorial char-27 septembre.

MM. Marler et Richardson victorieux à Montréal

Les libéraux ont perdu un siège de élections complémentaires qui se sont déroulés dans six comités à travers le pays, soit deux à Montréal; trois en Ontario; et une au Manitoba. C'est dans cette dernière province que les libéraux ont perdu le comté de Selkirk à M. William Bryce, membre du parti C.C.F.

M. Bryce, âgé de 66 ans, député céfiste de 1943-53, a remporté le siège de Selkirk, au Manitoba, dans une lutte à trois. Il a ainsi regagné le siège qu'il avait perdu au libéral R. J. Wood aux élections générales du 10 août 1953.

Dans les autres comités, le résultat des élections ne change rien à la représentation aux Communes: M. George Marler, ministre des Transports, a été élu avec quelque 4,000 voix de majorité dans Montréal-St-Antoine-Westmount. Les libéraux ont également conservé les sièges de Montréal-St-Laurent-St-Georges, de Toronto-Trinity et de Stormont (Ontario), ou un Canadien-français, M. Albert Lavigne, succède à M. Lionel Chevrier, qui a démissionné comme ministre fédéral pour diriger la canalisation du St-Laurent. Les conservateurs gardent le comté de York-Ouest, en Ontario.

Les résultats des élections complémentaires donnent maintenant la répartition suivante des sièges aux Communes, qui comptent 265 sièges:

Libéraux, 172; progressistes-conservateurs, 51; C.C.F., 24; Crédit social, 15; indépendants, 3.

Peu de votants

Dans les deux comités de Montréal, les élections se sont déroulées dans le plus grand calme. Les électeurs se sont d'ailleurs rendus en très petit nombre aux bureaux de vote. A 4 h. 30, hier, après-midi, cinq bureaux n'avaient même pas reçu la visite d'un seul électeur.

Les résultats à Montréal n'ont surpris personne. M. Marler était assuré de la victoire. Son prestige comme homme politique dans les arènes municipales et provinciales ainsi que sa nomination comme ministre fédéral des transports ont assuré sa victoire.

Quant au libéral élu dans Montréal-St-Laurent-St-Georges, M. Claude Richardson, il a obtenu une majorité de quelque 2,000 voix sur son plus proche adversaire, le candidat conservateur, M. David de Volpi.

L'élection des deux libéraux fut considérée par les plus proches adversaires, des progressistes-conservateurs dans les deux cas, un peu plus d'une heure après la fermeture des polls.

A ce moment, M. Marler avait une bonne avance sur ses trois adversaires: M. Egan Chambers, progressiste-conservateur; M. Louis Harvey, ouvrier-progressiste; et M. Joseph Loder, indépendant.

M. Richardson l'a également remporté facilement contre trois adversaires: M. David de Volpi, progressiste-conservateur; Albert Renaud, C.C.F.; et Frank Brenton, ouvrier-progressiste.

Dans une déclaration diffusée à la suite de son élection, M. Marler a dit que les résultats de ces élections indiquent que les citoyens de ce comté veulent continuer d'appuyer le gouvernement du premier ministre St-Laurent.

Par ailleurs, M. Richardson a dit que les résultats indiquent

que le peuple a décidé de garder sa confiance à la présente administration, qui a "tellement fait" pour son comté et le Canada tout entier.

M. Marler, se présentant pour la première fois dans la politique fédérale, représente le comté de Westmount-St-Georges à l'Assemblée législative de Québec de 1942 jusqu'à l'été dernier. Il servait comme leader parlementaire libéral à l'Assemblée législative de 1948 à 1953.

M. Richardson, un avocat et spécialiste en lois des sociétés et en lois fiscales, possédait sa candidature pour la première fois à un poste public.

M. Albert Lavigne

Cornwall, Ont. (P.C.) — M. Albert Lavigne a conservé aux libéraux le siège de Stormont, qu'ils détiennent depuis 1935, dans l'élection complémentaire tenue hier. Son élection a été rapportée par la Presse Canadienne à 8 h. 28 p.m.

M. Lavigne, âgé de 46 ans et bailli adjoint du canton Cornwall, a été l'objet d'une lutte serrée de la part de M. Roland R. Dick, progressiste-conservateur, son seul adversaire.

Cette élection a contrasté avec celle de 1953, alors que M. Lionel Chevrier, ancien ministre des Transports, qui a démissionné pour devenir président de l'Administration de la voie maritime du St-Laurent, avait recueilli 13,503 votes contre 7,224 pour son adversaire conservateur.

M. Dick, gérant des relations ouvrières d'une compagnie de papier, avait une faible avance dans la première phase du complot. Puis M. Lavigne le dépassa grâce à un meilleur appui dans les régions urbaines.

Dans Toronto-Trinity

Toronto, I.P.C.) — M. Donald Carrick, autrefois champion boxer et golfeur, a été élu hier, député de Toronto-Trinity aux Communes. Par suite de l'élection partielle, les libéraux conservent ce siège.

La victoire de M. Carrick a été considérée par son adversaire conservateur, M. Willson Woodside, moins d'une heure et demie après la fermeture des bureaux de scrutin. Le nouveau député libéral remplacera une vacance créée aux Communes par la mort de Lionel Conacher, l'athlète le plus en évidence au Canada au cours du dernier demi-siècle.

La victoire de M. Carrick, un avocat de 48 ans, a commencé à se dessiner dès les premiers rapports obtenus après la fermeture des polls. Son avance devint progressive à mesure que d'autres rapports arrivaient, et sa majorité devint vite plus grande que celle avec laquelle Conacher a été élu en 1953.

Il y avait quatre candidats dans la lutte. M. Carrick et M. Woodside faisaient la lutte à Herman Voeden, un instituteur, qui se présentait sous la bannière C.C.F., et à William Kashan, candidat ouvrier-progressiste ou communiste. Kashan est secrétaire de la section ouvrière du parti communiste.

M. Carrick a été deux fois champion amateur de golf du Canada. Il a également été champion fédéral interuniversitaire et faisait partie de l'équipe de boxe du Canada aux Jeux olympiques de 1928.

Dans York-Ouest

Toronto (P.C.) — John B. Hamilton a conservé le siège de York-Ouest aux progressistes-conservateurs hier, en l'emportant dans une course à quatre à l'élection complémentaire fédérale tenue dans ce comté.

L'élection avait été rendue nécessaire par la vacance créée par la mort de M. Rodney Adamson, tué dans un accident d'avion, venu à Moose Jaw le 8 avril dernier.

Le plus sérieux rival de M. Hamilton, un avocat de 41 ans, a été M. Robert Campbell, son adversaire libéral. Campbell, un directeur d'une firme de publicité, avait fait une chaude lutte à M. Adamson lors de l'élection générale de 1953. M. Bruce Evans, le candidat C.C.F., s'est classé troisième. M. Leslie Morris, le candidat communiste et organisateur du parti ouvrier-progressiste, n'a recueilli qu'une poignée de votes.

M. Campbell a concédé l'élection à M. Hamilton une heure et 40 minutes après la fermeture des polls, à 6 heures hier soir. Le nouveau député conservateur n'a jamais traîné de l'arrière et sa majorité est allée croissant avec l'arrivée de nouveaux résultats. Le comté de York-Ouest est situé dans le nord-ouest de Toronto. Cette région a été durement frappée par l'ouragan Hazel qui a ravagé les banlieues de Toronto il y a quelques trois semaines.

LIRE EN PAGE 4
M. Duplessis ne sait
quoi faire de notre
énergie électrique
par Pierre VIGÉANT

\$500 à gagner
par les lecteurs qui devineront d'avance la formation du Comité exécutif

Classe A { M.
 M.

Classe B { M.
 M.

Classe C { M.
 M.

1^{er} prix: \$250
2^e prix: \$150
3^e prix: \$100

Envoi de:
Nom
Adresse
Numéro de téléphone

Dès que le Comité exécutif de la Ville de Montréal aura été formé, nous dépouillerons les bulletins et les trois premières personnes qui auront répondu correctement recevront les trois prix ci-dessus.

Découpez le bulletin et adressez-le à
Concours le "DEVOIR"
434 est, rue Notre-Dame, Montréal

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Lucien Picard nie les aveux qu'il a faits à Québec en août

par Gilles DUGUAY

Lucien Picard, de triste renommée, a subi, hier, son procès, court, sans éclat, sans tragédie. Picard a nié sa confession sans conviction.

C'est un procès dans lequel il ne faut pas insister sur les détails. Il y a des choses tout de même qu'on ne peut admettre. Lorsqu'il a été arrêté, à Québec, Lucien Picard a fait deux déclarations. C'était cinq jours après le crime. La première déclaration a été faite vers 9 heures et 30 de l'avant-midi. Picard déclare qu'il ne sait rien.

"En entrant dans la maison, le petit Trudeau, un petit gars de 6 ans, s'est mis à crier. C'est là que je l'ai étouffé avec mes mains. Puis je suis parti. Je suis allé à la taverne. Je ne suis pas revenu coucher. Il était étendu à terre près du lit. Il était mort."

"Je suis revenu à ma chambre. J'ai pris un couteau à pain et je l'ai dépecé pour m'en débarrasser. J'ai coupé les bras et les jambes. J'ai mis ça dans des boîtes. Je ne me souviens pas si j'ai coupé la tête. J'ai mis ça dans des boîtes puis je ne me souviens pas ou j'ai mis les boîtes."

Le policier qui interrogeait Picard lui a demandé pourquoi il avait amené le petit gars chez lui. "Je n'avais aucune intention, c'est une affaire de boisson", a répondu Picard.

Vers trois heures de l'après-midi, la même journée, un officier de police descend à la cellule de Picard et le trouve assis sur le grabat. Il est pâle, la tête dans les mains. Il désire ajouter à sa première déclaration de l'avant-midi.

Dans cette seconde pièce, Picard raconte de façon désordonnée, en mêlant tout: "Je l'ai étouffé avec mes mains. C'était peut-être jeuné après-midi. Je l'avais rencontré à la porte de chez moi, à 267, rue Lagachetière".

Toujours de la bière

"Pendant que je dépeçais je faisais venir de la bière. Quand j'étais pas assez chaud, j'allais à la taverne. Puis quand j'ai eu fini, je me suis promené avec les morceaux."

Lucien Picard est un chimiste de 45 ans. Il travaillait dans des hôtels où il tenait un emploi qu'il n'a pas décrit. Il est court, sous un nez rouge. Il se laisse pousser une épaisse moustache noire. Il n'est pas beau. Il porte une chemise brune au col ouvert. Des pantalons kaki, des souliers noirs des bas gris, un veston brun, le tout dans un piètre état. Sa voix est sourde, indistincte. Il parle par monosyllabes, sans passion, il est fatigué. Il est amené par le poids d'une vie qui n'a pas dû être des plus saines. Mais c'est quand même un être humain.

Son avocat, Me Paul Aubut, l'a mis dans la boîte hier après-midi. Il lui a demandé ce qu'il avait fait le mercredi 28 juillet 1954: "J'ai travaillé le samedi. Il lui a demandé à quelle date il avait été arrêté. "C'était un lundi, mais je ne me souviens pas quel mois".

Ca jamais

Et Picard, questionné naïvement, calmement, doucement, par Me Aubut raconte: "J'ai su à Québec qu'ils avaient trouvé un enfant défilé dans ma chambre. Je ne l'ai jamais étouffé, ça jamais, j'avais jamais eu d'idée comme ça. Je ne l'ai pas rencontré l'enfant".

"Quand je suis arrivé un soir dans ma chambre, j'ai vu un corps. Il était mort. Il était en morceaux. J'ai pensé d'appeler la police mais j'ai eu peur et je suis allé à la taverne".

Picard continue en disant qu'il ne se rappelle pas ce qu'il a dit à la police. "C'est eux autres qui m'ont raconté ce qui était arrivé. Moi je disais oui".

Me Bombay occupe pour le ministère public. En transquestion, il demande à Picard:

"Ce n'est pas vous qui l'avez amené dans votre chambre et la porte était barrée. Comment a-t-il pu se trouver là? C'est un miracle".

Picard répond faiblement: "Non... je ne sais pas".

Et c'est tout.

Picard a terminé sa déposition. Il s'en retourne au banc des accusés. Il n'a pas éclaté. Rien ne s'est

produit. Il ne sait pas, il ne se rappelle plus. Pendant la lecture de sa déclaration, il se contentait de regarder avec gros yeux ronds et suppliants le sténographe qui lisait la transcription des notes prises à Québec.

Hier matin, tout fut rapidement expédié. Le Dr Rosario Fontaine vint établir devant le jury que le petit Trudeau avait été étranglé avant d'être dépecé. Vingt-quatre autres témoins ont été entendus durant la matinée. Le jury a été choisi en l'espace d'une demi-heure.

L'hon. juge Wilfrid Lazure, président du tribunal, a remis les plaidoiries à ce matin. On connaîtra vraisemblablement le verdict durant l'après-midi.

"Rendez-moi ma femme s'il vous plaît!"

Un polonais a comparu devant le juge Armand Cloutier hier matin sous une accusation d'intimidation.

Il recherchait sa femme qui est disparue de son domicile depuis quelques temps et il soupçonne un autre homme de la retenir quelque part.

Le polonais s'est donc rendu devant le domicile de ce dernier. Lorsqu'il sortit pour monter dans sa voiture, le polonais lui braqua quelque chose de dur dans les côtes et lui ordonna de se diriger vers Pont-Viau.

L'automobiliste obtempéra et se mit en route. Rue Van Horne, il vit venir une automobile de la police. Il se dirigea droit devant. Le polonais sauta hors du véhicule et tenta de prendre la fuite mais il est vite rattrapé.

Le juge Cloutier l'a laissé en liberté en attendant son enquête préliminaire.

A l'Association canadienne-

française pour l'avancement

des sciences:

Le Dr Léo Marion

élu président

Le Dr Léo Marion, directeur de

la division de chimie pure du Con-

seil national de recherches du

Canada, a été élu président de

l'Association canadienne-française

pour l'avancement des sciences.

Le 7 novembre, il fut aussi honoré par

l'Université Laval qui lui décerna

un doctorat en sciences, "honoris

causa".

Léo Marion est né à Ottawa, le

22 mars 1899. Il commença son

éducation à l'Académie de LaSalle

et à l'Ottawa Collegiate Institu-

te. Il obtint son degré de B.Sc.

(avec mention) de l'Université

Queen's, en 1926; son degré de

M.Sc. de la même université, en

1927; et son degré de Ph.D. de

l'Université McGill, en 1929. En

1929, il entra au service du Con-

seil national de recherches comme

membre de la rédaction du Cana-

dian Journal of Research; l'année

suivante il fut transféré à la di-

vision de chimie, où il put de

nouveau s'orienter vers le tra-

vail de laboratoire. Depuis lors,

il a continué ce travail dans le

domaine de la chimie organique,

surtout dans l'ordre des alcaloi-

des. En 1934-1935 on lui accorda

un congé d'études postdoctorales

pour lui permettre de poursuivre

des recherches sur les alcaloi-

des à l'Université de Vienne, dans

le laboratoire du professeur E. Späth.

Il fut nommé chef de la section

de chimie organique en 1943. En

1947, il prit la charge supplémen-

taire de rédacteur en chef du

Canadian Journal of Research,

position qu'il continue à remplir.

En 1952, il fut nommé directeur

de la division de chimie pure.

Le Dr Marion fut élu membre

de la Société royale du Canada en

1942. Il est aussi membre de l'In-

stitut de chimie du Canada et mem-

bre de l'American Chemical So-

ciety. Il a publié environ 104

mémoires scientifiques.

Etant donné sa réputation mon-

diale dans le domaine de la chi-

mie des alcaloïdes, le Dr Marion

fut invité à contribuer quatre cha-

pitres à l'ouvrage en cinq volu-

mes intitulé "The Alkaloids" et

publié par l'Academic Press de

New-York.

En 1946, il fut nommé membre

de l'Empire Britannique (M.B.E.).

L'Association canadienne-française

pour l'avancement des sciences

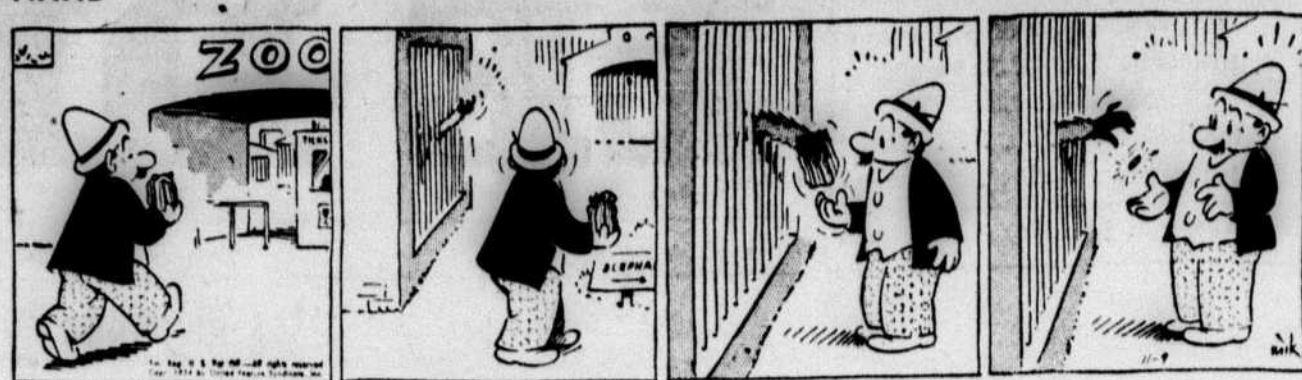
lui décerna la médaille d'or "Leo

Parizeau" en 1949, en reconnais-

sance de ses inestimables contri-

butions à la chimie des alcaloïdes.

FERNAND



Le bridge

LE PLUS DANGEREUX TÊMOIN

Alors qu'un accusé accepte d'entrer dans la boîte, il peut devenir le plus dangereux témoin pour sa propre cause. Que ce soit par la parole ou par un geste, ou un même refus, il peut ainsi donner à la vérité une occasion de se manifester. Le joueur à qui revient l'initiative de jouer en premier, toujours, est exposé à donner une information aux adversaires, suivant l'attitude qu'il adopte ou la carte qu'il joue. C'est alors que la psychologie peut jouer son rôle.

Lors des tournois de Washington, le vainqueur des paires de maîtres a vu obtenir un magnifique "top" avec la main suivante, en conformant son jeu à une déduction basée sur l'attitude de l'adversaire.

Donneur: Ouest

Nord-Sud vulnérables

NORD

▲ R 5

▲ R 2

▲ R D 6 2

▲ AV 10 3

QUEST

▲ AD 9

▲ AR 7 4 3

▲ 5 4

▲ D 9 7

SUD

▲ 8 7 6

▲ D 10 9

▲ V 10

▲ R 6 5 2

QUEST

1 contre (1) passe 1 SA

passe 2 SA passe 3 SA(2)

passe passe

(1) Le centre d'appel de Nord

n'est aucunement fait dans le but

de rechercher une suite, mais bien

plutôt dans le but de dévoiler au

partenaire la force de la main.

(2) Si la main de Sud ne com-

prend que des cartes intermédia-

ires, quel beau rôle elles joueront!

Entame: — quatre de cœur.

Le déclarant fait la première le-

ve de son neuf de cœur et com-

me il revient de la dame. Ouest

prend de son roi. Avec l'espoir que

le déclarant devra s'attaquer aux

trèfles ou aux piques en jouant

le Mort, Ouest change au cinq de

carreau que le déclarant laisse

venir vers son valet. De nouveau

Ouest est en main, alors qu'il

prend de son as le valet de cœur.

Poursuivant toujours l'idée de

placer la main au Mort, Ouest

reprend avec son dernier carreau

qui est pris par le dix de Sud. Les

efforts déployés par Ouest pour

placer la main au Mort, le fait

qu'il a refusé d'encasser son as

de pique donnent au déclarant

l'idée que Ouest espère arrêter les

trèfles. (Sur le dernier cœur,

Nord a écarté le trois de trèfle).

Un trèfle est joué vers le valet

qui gagne la levée. Sur les trois

derniers carreaux du Mort, le

déclarant écarte ses trois piques.

Après le jeu de las de trèfle,

Sud prend la main en couvrant

le valet de trèfle de son roi. Par

ses deux trèfles et son dernier

cœur le déclarant obtient les

deux levées. Les deux levées

supplémentaires représentent un

magnifique "top" pour les joueurs

en NS.

En obtenant deux fois la main

et en refusant deux fois de s'at-

taquer aux suites noires, Ouest a

donné au déclarant une idée

exacte de la distribution. S'il était

impossible pour Ouest d'agir sans

trahir sa main, pourquoi ne pas

avoir laissé le déclarant aggraver

la deuxième levée de cœur. Alors

que dans ces conditions le

déclarant n'aurait eu une idée

précise de la distribution et qu'une

impasse malheureuse aurait

représenté la perte du contrat, il

est bien probable que le

déclarant n'aurait pas recherché les

levées supplémentaires.

Noël DUCHESNE.

Anunziato Tripodi est condamné à être pendu

St. Catharines, Ont. — A peine deux ans après son arrivée au Canada, Anunziato Tripodi a été déclaré coupable du meurtre par étranglement de sa femme, qui l'avait suivi d'Italie au Canada en juillet dernier. Il a été condamné à être pendu le 25 janvier prochain.

Tripodi, originaire de Reggio de Calabre, a été déclaré coupable, par un jury de la Cour suprême ontarienne, de l'étranglement de sa femme Domenica, moins de deux heures après son arrivée à St. Catharines le 27 juillet. Il a dit durant son procès que elle l'avait trompé.

Tripodi a gardé le silence quand la sentence a été prononcée mais il avait éclaté en larmes lorsqu'il fut déclaré coupable.

La date d'exécution est la même que dans le cas de Harry Reece, déclaré coupable à St. Catharines, le 28 octobre, du meurtre au poignard de Mme Florence Ricker le 21 octobre 1953.

Avis de décès

LEMAY — A Montréal, le 7 novembre 1954, à l'âge de 72 ans, 6 mois, est décédée Mme Ovide Lemay, née Pelletier (Odile). Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funéraire partira des salons A. Guindon, 4951, rue Adam, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Alphonse de Yvelville, où le service sera célébré à 9 heures. Inhumation au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Cours de civilisation canadienne-française

Les cours de civilisation canadienne-française qui se donnent pour la troisième année consécutive à l'Université de Montréal, débiteront ce soir, mardi, et porteront cette année sur l'aspect sociologique.

Grâce à une allocation de la Société Saint-Jean-Baptiste, ces cours sont gratuits. Ils sont donnés par la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques avec le concours de l'Institut d'histoire.

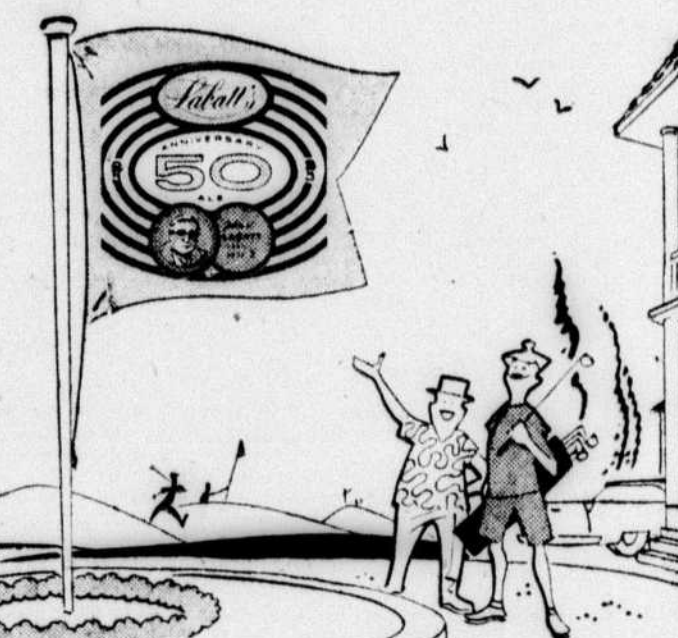
Les premiers cours confiés à M. Jacques Henripin porteront sur les problèmes de population. Ces cours débiteront à 7 h. 40 en la salle G-704 de l'Université. Servi-

Au Club Richelieu Ste-Rose

M. Camille Archambault, vice-président de la Ligue de sécurité de la province de Québec, sera le conférencier invité lors de la réunion hebdomadaire du club Richelieu Ste-Rose, demain (mercredi, le 10) à 7 h. 15 p.m. au Château Ste-Rose. Il a intitulé sa conférence: "Il faut faire l'éducation du public dans le domaine de la sécurité routière."

ce d'autobus jusqu'à 7 h. 30. Le public est cordialement in-

viité.



"C'EST LA NOUVELLE ÉTIQUETTE DE LA LABATT 'CINQUANTE' - LE PRÉSIDENT DU CLUB L'A FAIT POSER LORS DE LA CÉLÉBRATION QUAND NOUS AVONS GAGNÉ LA COUPE!"

"50", une bière fameuse pour fêter une occasion joyeuse... plus légère, plus moelleuse, elle a une belle couleur dorée et le piquant voulu pour donner plus d'entrain à toute réunion et assurer un heureux lendemain. Ayez de la Labatt '50' pour la prochaine Occasion Spéciale que vous fêterez! A propos, pourquoi ne pas transformer tout bonnement la soirée en source d'agrément! Prenez une '50' bientôt.

Labatt — n'y a rien qui la batte!

Heures d'affaires: du lundi au samedi inclus: 9 heures à 5 heures 30.

EATON

Poêles électriques "Welbilt"

Encombrement seulement 36" x 25"



Finition en émail blanc éblouissant façon porcelaine. Deux éléments de 8" et deux éléments de 6" "Chromalox". Le four est bien calorifugé et avec contrôle thermostatique. Grille et plateau de grill émail. Lampe témoin pour éléments du dessus. Prise de courant pour appareils électriques, percos ou grille-pain. Plateau amovible. Prise d'air du four dissimulée. Tiroir dans le bas.

179.50

CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

POELES (MT-256) AU SIXIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO. OF MONTREAL

ELECTRO VOX

L'Intercom ELECTRO-VOX accélère les communications interdépartementales... bureau, usine, central... Moins d'attente au téléphone pour des renseignements, moins de va-et-vient. Les communications avec l'extérieur sont facilitées... les clients n'attendent pas, ne rappellent pas. Chaque poste vous coûte à peine 4 cents par jour.

SERVICE D'ENTRETIEN GARANTI
Spécialistes en Intercom depuis 25 ans

Postez ce coupon pour détails

ELECTRO-VOX INC.

PAUL CHAPUT, président

2222, Ontario est, Montréal — FA 3067

Québec: J.-O. Bélanger, Tél.: 2-8606

Veuillez indiquer quelles économies ELECTRO-VOX peut

me faire réaliser dans mon établissement.

NOM

ADRESSE

...dégage le central en éliminant le flot d'appels à l'intérieur



Un démenti à M. St-Laurent ?

“Québec construit sa part de la route trans-Canada”

179, Boul. Haussmann, Paris

Le comité métropolitain constitué en vue de surveiller les intérêts des municipalités de la région concernant la canalisation du Saint-Laurent a tenu une nouvelle séance

Une autre tournée de conférences de l'abbé L. Groulx

M. le chanoine Lionel Groulx, président du Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne, qui rentre d'une tournée de conférences en Abitibi, entreprendra tout prochainement une autre tournée dans la province. Le R.P. Paul-Emile Ranger, S.J., est chargé de l'organisation de cette initiative du Comité des Fondateurs.

Lors de sa tournée en Abitibi, le chanoine Groulx, assisté de R.P. Ranger, a traité plus particulièrement, dans ses causeries sur les Fondateurs de l'Eglise canadienne, de la religieuse-infirmière de Québec, Mère Catherine de St-Augustin. Le conférencier a présenté comme "Une petite Québécoise devant l'histoire".

Le distingué conférencier, qui jouit d'une haute réputation d'historien, a brosse un tableau vivant de cette petite Québécoise choisie par Dieu pour devenir sa victime de prédilection. Il a relaté la vie de cette infirmière, originaire de la basse Normandie, qui, à l'âge de 12 ans, quitte le monde pour se consacrer à Dieu. Deux ans plus tard, elle prend l'habit à la maison des Religieuses Hospitalières de l'Ordre des Augustines, à Bayeux. En dépit des objections de sa famille, elle fait le vœu d'aller vivre en Nouvelle-France, alors que les religieuses de la communauté de mandent du renfort là-bas. Elle arrive à Québec le 19 août 1648.

Le chanoine Groulx a fait ressortir les notes dominantes de la vie de Catherine: vie cachée, remplie de charme, sans aucun déséquilibre; femme à l'humeur gaie, se défiant des illusions; âme d'élite, faite de grandeur et d'abandon.

A Val-d'Or

A Val-d'Or, M. le chanoine Groulx a donné sa conférence devant un auditoire de plus de 300 personnes, réunies à l'Académie Saint-Sauveur, sous la présidence de M. Gaspard Forest, P.D., curé de Saint-Sauveur.

A Amos, le succès fut plus retentissant encore. Devant une assemblée de 700 personnes, M. le chanoine Groulx a parlé au gymnase du Séminaire d'Amos. M. Donald Larochelle, au nom des élèves, lui souhaita la bienvenue. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait Mgr. Alphonse Lafrenière, supérieur du Séminaire; Mgr. J. O.V. Dudemaine, P.D., curé de la



Grâce à l'oeuvre des bibliothèques enfantines de la SSJB, la paroisse Saint-Thomas-Apôtre de Montréal aura désormais sa bibliothèque pour les enfants de la paroisse. Notre Société nationale favorisait récemment cette paroisse d'un important don de volumes richement illustrés et permettait ainsi aux autorités paroissiales de lancer la fondation d'une nouvelle bibliothèque pour enfants. Sur la photo ci-haut, on distingue notamment Me F. Eugène Therrien, président général de la Société, M. l'abbé H. de Gagné, vicaire de la paroisse, le R. Fr. Anatole, directeur de l'école paroissiale, MM. H. Deslauriers, Jacques Durand et Marcel Pageau, tous trois marguilliers, ainsi que le trésorier général de la Société, M. Paul-Emile Robert, et le président de la section paroissiale, M. F. C. Roberge.

A la Société St-Jean-Baptiste

L'oeuvre des bibliothèques enfantines, en plein essor

Pastorale biblique

Le R. Père A.-M. Brunet, O.P., sera le conférencier invité pour la journée mensuelle de pastorale biblique qui aura lieu demain au Centre de la Bible. Plus de 50 prêtres participent à ces importantes assises. Pour renseignements: FA. 1124.

L'oeuvre des Bibliothèques enfantines de lire des livres français intelligemment écrits et artistiquement présentés.

Me Therrien a précisé que depuis la fondation, vingt-six bibliothèques ont bénéficié de dons de volumes dont le chiffre global dépasse maintenant les quatre mille. L'oeuvre a débuté par un premier don à la Bibliothèque des Petites Soeurs de l'Assomption. Parmi les autres qui bénéficieraient dans la suite des largesses de Hochelaga, de l'Immaculée-Conception, de Sainte-Cunégonde, de Pointe-aux-Trembles, de Saint-Alphonse, de Ville-Mont-Royal, de N.-D. du T. S. Sacrement, de St-Thomas de Croydon, de Pointe-Claire, de Ste-Marguerite, de N.-D. du Rosaire, de Ville Saint-Laurent et de St-Thomas-Apôtre. Parmi les autres bibliothèques favorisées, on relève les noms des institutions suivantes: l'hôpital Ste-Justine, les Jeannettes, l'hôpital Children's Memorial, les Etalissements Notre-Dame de l'He-aux-Cerfs, l'hôpital Pasteur, la Fédération des Scouts catholiques, la Providence, Saint-Alexis, l'hôpital Notre-Dame, l'Orphelinat de Liesse.

Célébration du Jour du Souvenir

On rendra hommage aux morts des guerres du Canada, comprenant les deux guerres mondiales et le conflit coréen, lors d'une cérémonie imposante au Cénotaphe, au Carré Dominion, le 11 novembre, trente-sixième anniversaire de l'armistice qui mit fin à la première guerre mondiale et neuvième Jour du souvenir célébré depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Deux minutes de silence respectueuses seront observées par les milliers de Canadiens qui ont donné leur vie sur le champ de bataille ou ailleurs en servant leur pays durant la guerre, couronneront la cérémonie au Cénotaphe à laquelle assisteront des milliers de Montréalais de toutes classes, des organisations d'anciens combattants, dont quelques-uns marqués par la guerre, des contingents importants de la marine, de l'armée et de l'aviation, ainsi que des hauts dignitaires civils.

Plusieurs participants à la cérémonie honoreront en silence des parents ou des amis tombés à la guerre. Ce sera donc une émotion particulière d'entendre l'appel solennel du Last Post précédant les deux minutes de silence à 11h. a.m., et le Réveil qui sonnera ensuite comme un écho.

L'observance du Jour du souvenir commencera par deux services religieux. Les catholiques, romains assisteront à une messe spéciale à la cathédrale St-Jacques, à 9h. 30 a.m. Un service pour les protestants aura lieu à l'église St-Georges, au carré Dominion, à 9h. 45 a.m.

Les cérémonies officielles commenceront à 10h. 45 a.m., par le chant de l'O Canada. Les hommages officiels seront alors rendus. Le lieutenant-gouverneur sera le premier à placer une couronne de Coquelicots au pied du Cénotaphe. Il sera suivi par une mère de Montréal, Mme H. M. Best, représentant les mères et les veuves de Montréal; par le maire de Montréal, par les officiers supérieurs de la marine, de l'armée et de l'aviation, et le président du Commandement provincial de la Légion Canadienne, représentant les anciens combattants. Les parents des défunts et les autres organisations déposeront leurs couronnes collectivement.

Un défilé d'anciens combattants, appuyé par la délégation massive des trois forces armées, quittera le carré à 11h. 08 a.m., une fois la cérémonie du Jour du souvenir terminée, et se dirigera au nord par la rue Metcalfe et vers l'ouest par la rue Sherbrooke.

La chute Montmorency a été nommée par Champlain

Au cours de l'assemblée générale de la Société Nationale Samuel de Champlain, tenue le 4 novembre, à l'hôtel St-Roch, à Québec, les membres ont consacré quinze minutes à la lecture de quelques chapitres des "Voyages du Sieur de Champlain", relations écrites par lui-même, il y a près de 350 ans, décrivant les années pionnières de la fondation du Canada par notre illustre héros national, à Québec, au début du dix-septième siècle. "Au bout de l'île (d'Orléans), dit Champlain, y a un torrent d'eau du côté nord, que j'ai nommé le saut de Montmorency". La géographie canadienne doit à Champlain un grand nombre de dénominations toujours en usage.

Etaient présents à cette réunion: MM. G.-E. Marquis, président; Louis Turgeon, 1er vice-président; Roméo Lamarche, 2ème vice-président; Georges Boulanger, secrétaire; Joseph Audet et C.-Alex. Dallaire, directeurs; Georges April, Fernando Gauvin, Mlle Germaine Blais, Mlle Simone Morin, Mme J. Beauchemin, Benjamin Roy, J.-E. Lechasseur, Réal Lévesque, Magella Bureau, J.-H. Bourgeois, Charles-Marie Boissonnault, Gaudias Létourneau, Lucien Emond, directeur du "Courrier de Limoilou".

Des rapports des activités de l'année ont été présentés aux membres et soumis à leur appréciation. Le président, M. G.-E. Marquis, a relaté le "Voyage Champlain de L'Assomption", accompli de Québec à St-Jean, Nouveau-Brunswick, du 23 au 25 juin, par un groupe de membres, pour représenter la province et la ville de Québec aux fêtes du 350ème anniversaire de la découverte et de la dénomination de la rivière St-Jean, par Samuel de Champlain, le 24 juin 1604. L'élite du Nouveau-Brunswick a célébré cet anniversaire à St-Jean, par des manifestations grandioses.

Le secrétaire, M. G. Boulanger, a fourni un compte rendu du congrès de la Société, en février 1954, l'histoire canadienne.

M. Charles-Marie Boissonnault a été désigné à la fonction de président du Comité Historique de la Société, chargé d'établir des contacts entre les historiens du Canada, de langue française et anglaise, pour l'étude, l'éclaircissement et la concordance de certains faits controversés ou obscurs, relatifs à la Société, en février 1954, l'histoire canadienne.



La Cigarette La Plus Douce, La Plus Savoureuse Au Canada

LE MONDE

SELECTION HEBDOMADAIRE
PAR AVION

MAINTENANT EN VENTE A
SEULEMENT .10

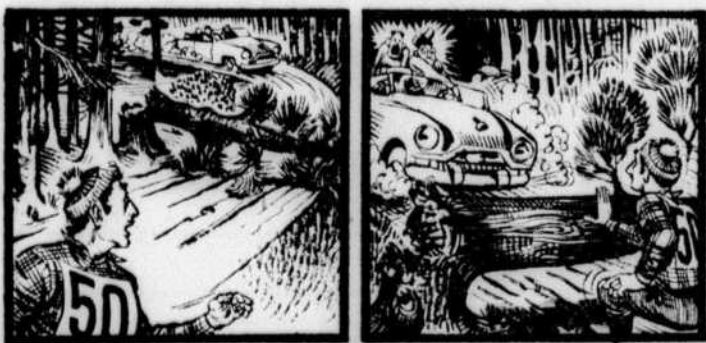
CETTE SEMAINE, LISEZ

- OPINIONS SUR LE CANADA par Hubert Beuve-Mery
- COMPTE RENDU DES ELECTIONS MUNICIPALES

EN VENTE
DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES
ET KIOSQUES A JOURNAUX

Si vous ne pouvez obtenir votre exemplaire, téléphonez
Benjamin News Co. — FI. 3561 — Local 0

CENT POUR CENT! Par Cinquante



"Ce n'est qu'une brindille, les amis!" Célébrons cependant avec une bonne bouteille de Labatt's 50! bien fraîche. Quelle bière incomparable! (Pas étonnant d'ailleurs, car elle est plus légère et plus moelleuse que les autres.)

Laissez faire '50'! Pour la soif de tous les jours comme pour les grandes occasions, dites: "Cinquante!" Vous ne le regretterez pas.

La Brasserie Labatt.

LABATT

N'Y A RIEN QUI LA BATTE!

Quelque chose de plus, grâce aux OBLIGATIONS D'ÉPARGNE

"L'an dernier, au moment où je me préparais à mon achat annuel d'Obligations d'Épargne du Canada, je me suis dit que c'était l'occasion de faire la connaissance d'un courtier de placement. Je n'en avais jamais consulté auparavant. Aujourd'hui, je me félicite de l'avoir fait; j'ai eu avec lui une conversation intéressante et profitable.

"Il m'a démontré comment mes Obligations d'Épargne pouvaient servir de base à l'édification d'un programme de placements à long terme. Ses conseils m'ont été précieux. J'ai compris dès ce moment l'importance du rôle qu'il joue et j'ai décidé de ne projeter aucun placement avant de le consulter. Et, à propos... son nom figure dans la liste ci-contre."

Choisissez votre courtier de placement et téléphonez-lui aujourd'hui!

Cette année, achetez vos
Obligations d'Épargne du Canada d'un
des membres indiqué ci-dessous de:

The
Investment Dealers' Association
of Canada

A. E. Ames & Co. Limited	HA. 2161
L. G. Beaubien & Cie Limitée	PL. 2171
Burns Bros. & Denton Limited	PL. 9921
Casgrain & Compagnie Limitée	PL. 3466
Crédit Anglo-Français Limitée	HA. 0111
Crédit Interprovincial Limitée	MA. 6081
Dawson, Hannaford Limited	MA. 2385
Dominion Securities Corp. Limited	HA. 2212
Forget & Forget Limitée	BE. 3951
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.	BE. 8461
Greenshields & Co. Inc.	BE. 2662
Kippen & Company Inc.	UN. 6-2463
Lajoie, Robitaille & Cie, Limitée	HA. 1165
René-T. Leclerc Inc.	HA. 1153
McNeil, Mantha, Inc.	HA. 8266
Mead & Co. Limited	MA. 9341
Morgan, Kempf & Cie Ltée	PL. 8623
Nesbitt, Thomson and Company, Limited	HA. 9221
W. C. Pitfield & Company Limited	MA. 9321
Royal Securities Corporation Limited	HA. 3121
Savard & Hart Inc.	PL. 9501
Wood, Gundy & Company Limited	HA. 2131

Les exploits de la carabine .22

Aux enfants brûlés vifs ou asphyxiés à mort dans des incendies — cas qui semblent plus nombreux que jamais — peut-être pas seulement à cause des facilités des informations qui les font connaître davantage qu'autrefois — parce que laissés sans gardiens pendant l'absence des parents, aux enfants de deux à cinq ans égarés sur la voie publique parce que laissés seuls dans la rue, s'ajoutent à présent des cas de plus en plus fréquents d'enfants et même d'adultes tout bonnement victimes d'une carabine .22.

Ce qu'il doit s'en vendre de ces carabines .22! Bientôt chaque foyer aura la sienne comme son radio ou sa télévision.

Il y a quelques mois un juge de la Cour des sessions de la paix, (le nom de ce juge m'échappe mais je me souviens très bien de sa remarque), a déclaré qu'il y avait beaucoup trop de particuliers à avoir des armes à feu sans permis. C'est à se demander si le nombre de ces gens n'augmente pas tout naturellement. Et même le permis ne donne pas automatiquement le sens des responsabilités, le sens nécessaire de l'attention et des précautions à apporter quand un tel jouet se trouve dans une maison.

La preuve de ce défaut d'attention et de précautions est faite par le nombre sans cesse croissant d'accidents mortels causés par cette fameuse carabine .22 manipulée même par des enfants. Un accident de chasse, c'est déjà bien stupide mais excusable, mais ces gens qui se tuent, adultes et enfants, dans leurs propres murs, uniquement par manque de précautions, parce qu'ils ne savaient pas ou parce qu'ils n'ont pas pensé, c'est deux fois stupide et pas beaucoup excusable.

Quant aux chicanes, disputes et batailles réglées à coup de feu, tout le monde sait que c'est maintenant affaire courante. Pourquoi se gêner quand on a, là, sous la main, ce qu'il faut pour clore le bec à un contradicteur obstiné, à une femme contrariante ou à des enfants trop turbulents. Tout le monde "a ses nerfs", n'est-ce pas? C'est au point que quand l'arme à feu fait défaut, on s'en fabrique une autre variété et l'affaire est tout aussi bien réglée.

Parce que justement, à notre époque, la majorité des gens vit de plus en plus sur sa réserve nerveuse en perdant l'équivalent sur sa possibilité de contrôle de soi, les autorités et tous ceux qui peuvent encore raisonner à froid, ne devraient pas hésiter à renforcer tous les règlements et même les lois ayant pour but la protection de la vie humaine et la prévention des accidents. On l'a déjà fait pour les permis d'autos et il y aurait encore de la marge pour plus de sévérité et de discernement sur ce terrain-là, on devrait le faire à présent pour les armes à feu. C'est vraiment trop stupide de perdre ainsi du capital humain uniquement par maladresse ou manque de réflexion ou de précaution.

Périodiquement on fait campagne contre les armes-jouets. Je crois qu'il est temps d'en commencer une contre la carabine .22 qui devient un peu trop populaire et familière.

Germain: BERNIER

Conseils aux ménagères et cuisinières

Les spécialistes en textiles de l'Université de l'Illinois conseillent de ne jamais essayer de tordre un vêtement en mouleton ou de le placer dans un séchoir. Laissez-le tout simplement égoutter, disent-ils, après avoir enlevé l'excès d'eau au moyen d'une serviette.

Le repassage deviendra beaucoup moins pénible, si vous prenez soin de choisir une planche qui soit à la bonne hauteur et de dimensions appropriées. Les planches larges sont à conseiller, car elles évitent beaucoup de coups de fer inutile. La planche à repasser doit, de plus, être très solide pour faciliter le travail.

De bonnes connaissances en nutrition sont indispensables aujourd'hui, surtout pour celles d'entre vous, mesdames, qui désirez conserver votre taille svelte et mince. Selon les experts en alimentation, plus la quantité de nourriture absorbée est petite, plus il faut faire attention au choix des aliments. Dans un tel cas, il est très important d'établir une ration qui contienne les vitamines, les protéines et les matières minérales essentielles. Autrement, vous risquez d'altérer gravement votre état de santé.

Au lieu de prendre tant de soins à compter vos calories, les spécialistes en nutrition vous recommandent de consommer davantage les aliments qui recèlent une grande valeur nutritive. Et ne craignez rien, mesdames, un tel régime ne peut pas vous faire grossir, s'il est rationnel.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

AVEZ-VOUS LU? Obsédés et Angoissés Nerveux-Timides-Mélancoliques

- I.—La Névrose: maladie trop peu comprise. 278 pp. \$2.50
- II.—La Névrose: cette grande misère humaine, 275 pp. \$2.50
- III.—La Névrose: rempart de la maladie. 270 pp. \$2.50
- IV.—Névrose, Conscience, Religion, 268 pp. \$2.50
- V.—Fautes à éviter en Education, 175 pp. \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et Catholique, de Montréal
De la Société des Psychologues d'Anglais et d'Allemands
Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-1951)
Ancien boursier d'Europe des gouvernements de France et du Québec

Sommaire de chaque volume envoyé GRATUITEMENT sur demande

Les 5 volumes... \$10.00 (Franco)

Ouvrages basés sur une expérience personnelle de plusieurs années de clinique psychanalytique faite auprès de patients religieux et laïcs

Tous ces ouvrages, très faciles à lire et rédigés d'après les textes de la Sainte Bible, les Pères de l'Eglise, les sciences psychologiques sont APPROUVÉS A L'UNANIMITE PAR TOUS LES PRETRES-MEDICINS DU CENTRE DE PSYCHO-THERAPIE pour le Clergé français

Editions Psychologiques Enrg.,
3426, avenue Marcell, N.-D.-G., Montréal — HU. 8-4312

Carnet mondain

MUSEE DES BEAUX-ARTS

Sous les auspices du comité féminin du Musée des Beaux-Arts, le thé sera servi mercredi de trois à cinq heures au foyer du Musée. Mme René Gauthier, présidente, sera aidée de Mmes Jacques P. P. P., Antoine Vanier, Jacques D. D., Antoine Geoffroy, et B. Fairbanks. Mme Daniel de Yturralde prononcera une courte causerie sur l'art textile dans l'ancien Pérou.

Le Musée sera fermé samedi et dimanche, les 20 et 21 novembre, à cause des préparatifs nécessaires à l'organisation du bal qui y sera donné sous les auspices de la "Royal Canadian Academy" et du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE

M. Jean Vallerand, compositeur et critique musical, sera le conférencier de la Société d'Étude et de Conférences mardi, le 9 novembre. "Positions de la musique canadienne", est le titre de la causerie. M. Napoléon Bisson, baryton, est l'artiste invité à cette réunion qui aura lieu au Salon Prince-de-Galles de l'Hôtel Windsor, à trois heures précises.

PARTIE DE CARTES A SAINTE-BRIGIDE

Les Dames Patronnes du Centre Social Sainte-Brigide sont heureuses de faire part aux personnes intéressées qu'elles ont organisé leurs activités d'automne et que leurs parties de cartes mensuelles auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, à deux heures, à 1580 rue Maisonneuve. Ces parties de cartes sont organisées au bénéfice des œuvres de bienfaisance du Centre Social.

PARTIE DE CARTES A LA PALESTRE

M. Henri André, organisateur des activités sociales et sportives à la Palestre Nationale, informe le public qu'une partie de cartes aura lieu à la Palestre, mercredi, le 17 novembre prochain, à deux heures et demie, sous la présidence de Mme René Saint-Jean, avec le concours de Mmes François Desbiens, Corinne Saint-Germain, Claire Parizeau, Suzanne Saint-Jacques, Lionel Lavender, Nini Courtois, Flo Wakefield, Madeleine Sanscartier et Berthe Henri. Mlle Laurette Martel et Laure Gaudet.

Un goûter sera servi pendant les divertissements qui suivront la remise des prix.

Grapho-analyse par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous adresser une copie de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises se font en bons de poste ou non au monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir".

Dennis. — La demande d'analyse de votre caractère constitue, de la part de votre amie, un geste fort louable et prudent. Si jamais elle daigne vous accorder sa main, il ne lui sera pas entièrement inutile de connaître vos tendances et vos inclinations. Ainsi, elle saura,

LA COUTURE CHEZ SOI



9238

NO 9238

On a maintenant de plus en plus tendance à faire des robes d'automne avec des manches courtes. Si vous les trouvez confortables pour la saison voici un joli modèle de robe à corsage simple et à jupe ample qui peut se faire en faille ou en tissus mélangés de coton et de rayonne.

Ce No 9238 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 requiert 4 verges et 1 huitième d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 rue, Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté. Écrire clairement nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

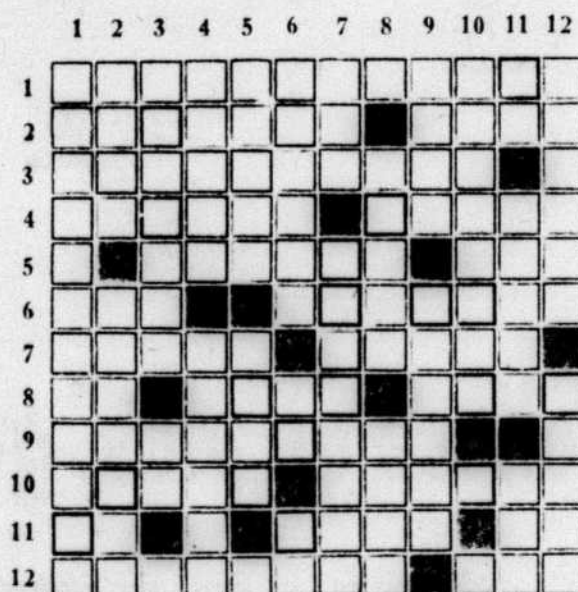


Cette année, la soirée dansante des Anciens du Collège Notre-Dame aura lieu, aux casernes des Fusiliers Mont-Royal, samedi le 13 novembre, sous la présidence du major et de Mme Sarto Marchand. Ici quelques membres du comité féminin qui coopèrent à l'organisation de cet événement mondain. Sur la première rangée, de gauche à droite: Mmes Ubaldo Brunet, Louis-Georges Leprohon, Sarto Marchand, Antonio Vermette et Aurèle Lacroix. En arrière, dans le même ordre: Mmes Odette Ferguson, Robert Terroux, Mlle Raymonde Lacroix, Mmes Gaëtan Laniel et André Vincent.

par exemple, que votre cœur, vos sentiments et vos émotions exercent la plus grande influence sur l'ensemble de votre comportement. Elle saura que vous recherchez vos aises et le confort, que votre initiative et votre ambition tiennent compte, en dépit de votre orgueil, de votre tendance au moindre effort. L'analyse de votre caractère lui aura appris que vous cédez parfois à l'envie et à la jalousie; et que votre humeur maussade se manifeste le mieux et le plus ouvertement dans les discussions incessantes que vous aimez tant. Grâce à votre écriture, elle ne s'étonne pas trop de vos petits entêtements. Il est plus que probable, par ailleurs, que vos manques renouvelés de sincérité ne lui plaisent guère. J'ai sous les yeux un article intitulé Mensonge et bonheur dans le mariage. L'auteur y énumère les impasses et les déboires nombreux provoqués par l'habitude du mensonge dans l'existence des deux conjoints. Vous avez souvent recours à la dissimulation, les situations portent à graves conséquences pour un risque qu'il ne faut guère courir. Chez vous, de plus, on découvre aussi de l'ambivalence, de la susceptibilité et de la fatuité. Votre vanité se blesse aisément. Dennis. Votre imagination aidant, vous donnez plus d'importance au soupçon qu'à la réalité. Vous aimez les autres, certes; et vous êtes sensible aux joies du cœur et de l'amitié. Mais au fond, c'est vous-même que vous aimez d'un amour déréglé.

Mark ELLERY

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTEMENT

- 1—Propriété de certains corps de transformer la lumière qu'ils reçoivent en radiations lumineuses.
- 2—Courroie longue et étroite. — Petite monnaie espagnole.
- 3—Au plus haut degré.
- 4—Préfixe signifiant ventre ou estomac. — Habillés.
- 5—Droit de prendre place dans une assemblée. — Hardi.
- 6—Préfixe signifiant hors de. — Qui a trois styles ou pistils libres.
- 7—Ancienne déesse phénicienne. — Soutirée.
- 8—Terminaison. — Sort de. — Pierre formée de grains de quartz agglomérés.
- 9—Premier dimanche après Pâques.
- 10—Inflammation de la muqueuse des gencives. — Carbonate de soude naturel.
- 11—Dans un oeil. — Sans inégalités. — Abréviation.
- 12—Oraison que le prêtre dit avant la Prédication. — Ce que le prêtre dit à la fin de la messe.

VERTICALEMENT

- 1—Lymphatiques.
- 2—Prêtre du Bouddhisme chez les Tibétains. — Inflammation des gencives avec abcès.
- 3—Action simultanée. — Inflammation d'un synoviale du

Femme de jugement et d'étude

Mme Durgabai Deshmukh, conseillère du haut comité des Cinq, est une vraie valeur pour son pays.

Une des femmes les plus en vue de l'Inde est Madame Durgabai Deshmukh, épouse du ministre des Finances de ce pays. Cette femme d'âge moyen fut une disciple de Gandhi dans sa jeunesse et, conséquemment, elle passa quatre ans en prison. Cette femme-avocat est convaincue que la révolution sociale peut s'effectuer en Asie sans aucune violence. Elle partage en cela l'opinion traditionnelle des Hindous.

Madame Deshmukh croit également que son peuple a trouvé la bonne solution au problème menaçant de la bombe atomique: elle réside dans l'application d'une parole évangélique que demandent de "présenter la joue gauche quand on vous frappe sur la joue droite."

L'épouse du ministre des Finances est la première conseillère de Nehrou et elle est membre du haut comité des cinq qui a lancé le plan quinquennal de développement de l'Inde. Elle est la seule femme à avoir assisté, à titre officiel, à la conférence du plan Colombo, qui groupait 17 pays.

Madame Deshmukh seconde son mari dans l'édification de l'avenir d'un peuple comptant 375.000.000 d'habitants. Elle a déclaré que les femmes de l'Inde participent de plus en plus à la vie nationale: on en trouve au Parlement, dans les corps médicaux, dans les professions juridiques, dans les organismes de bien-être. Les Indiennes veulent la paix, a-t-elle souligné.

"Le pacifisme prêché par Gandhi continue-t-elle, portera ses fruits et il aidera le peuple de l'Inde à atteindre à la paix des deux côtés du rideau de fer."

Cette femme exceptionnelle n'avait que 19 ans lorsqu'elle fut emprisonnée pour sa fidélité au célèbre mahatma.

A sa remise en liberté, quatre ans plus tard, elle se plongea dans l'étude, remportant haut la main diplômes et bourses. Elle devint versée en matière juridique qu'elle s'éleva jusqu'à la Cour suprême de l'Inde. Elle contribua à la rédaction de la Constitution de son pays et Nehrou lui demanda d'abandonner la pratique du droit pour se consacrer à la Commission du bien-être social.

Avant l'établissement du plan, seulement 25 pour cent des enfants au-dessous de 15 ans recevaient les bienfaits de l'instruction. D'ici 10 ans, prédisait Madame Deshmukh, nous espérons mettre l'enseignement scolaire à la portée de tous les petits Indiens.

Solution du problème d'hier



CLINIQUE DE L'ECOLE DES PARENTS DE MONTREAL

"CRECHE, GARDERIE, JARDIN D'ENFANT et MATERNELLE"

A la première réunion du Comité des Maternelles de l'Ecole des Parents, une question d'intérêt général a été soulevée, à savoir: "Qu'est-ce qui distingue une Crèche, une Garderie, un Jardin d'enfants et une Maternelle, dans notre province?"

Voici donc, pour éclairer nos lecteurs comme l'ont été les participants de la première réunion, des précisions sur ces réalités.

Une Crèche, c'est une institution odorante, ses mains et à adapter par tenue par des religieuses ou l'on recueille les bébés abandonnés et dont on prend soin en groupe. Les surveillants changent à tour de rôle, de sorte que le bébé doit sans cesse s'habituer à de nouveaux visages. L'enfant reçoit habituellement dans les Crèches les soins physiques qu'il requiert et pour tant il est visiblement retardé, même avant d'atteindre l'âge d'un an. C'est que l'enfant, pour se développer normalement, a besoin de personnes comme la mère et le père qui lui portent une attention particulière, l'aiment et sont toujours là.

Les Garderies sont des institutions privées où l'on prend des enfants en pension, pour coucher ou non. Des filles-mères, des parents qui travaillent tous les deux, des pères veufs ou des mères veuves placent leur enfant en garderie. Les Garderies qui ont habituellement pour locaux des maisons privées se chargent de 10, 12 enfants à la fois et même davantage. On n'essaie pas de leur développer mais on pourvoit à leurs besoins physiques. Ce sont surtout des enfants d'âge pré-scolaire.

Les Jardins d'Enfants existent depuis longtemps dans notre province. Ce sont des institutions tenues par des religieuses pour donner aux petits garçons une préparation immédiate au cours classique. On accepte les enfants à 6 ans et on leur enseigne un programme scolaire.

La Maternelle, c'est l'endroit où l'enfant de 3 à 5 ans apprend à développer ses yeux, ses oreilles, son

Mme Claudine S. Vallerand était la conférencière à cette réunion et c'est après qu'elle eut traité de l'historique de l'enseignement donné à la première enfance depuis plusieurs siècles dans divers pays et défini en même temps la nature de l'école maternelle que de nombreuses questions ont fusé et qu'une conversation générale s'est établie.

La prochaine réunion du Comité des Maternelles aura lieu le soir, mardi 16 novembre, au Pavillon des Gardes-Malades de l'Hôtel-Dieu. Mgr Irénée Lussier sera le conférencier et traitera de ce sujet important: "La Maternelle est-elle nécessaire au développement normal d'un enfant?" Les parents qui ont des enfants d'âge pré-scolaire seront sûrement intéressés par les précisions qu'apportera Mgr Lussier.

Jeanne d'Arc TROTIER

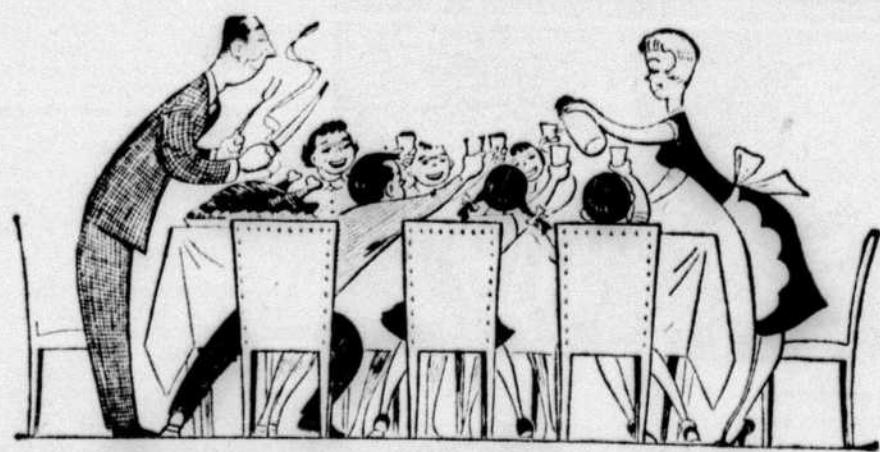
SAUCISSES MORIN

Suivez le conseil de Toto

Pour être gai et gras comme moi, mangez souvent des SAUCISSES MORIN

tendres et dodues elles sont préparées par des charcutiers de longue pratique

SAUCISSES MORIN



LE LAIT POUPART est délicieux

Quand vous leur servez un verre de lait frais POUPART, vous leur payez un plaisir sain et un profit net au point de vue hygiénique.

A. Poupart & Cie
LIMITÉE

1715, rue WOLFE

FR. 2194*

Ponctuel et courtisé, le livreur POUPART passe à votre porte tous les jours
LAIT HOMOGÉNISÉ • BEURRE SANS SEL • CRÈME • OEUFS • BREUVAGE CHOCOLAT

La semaine a débuté irrégulièrement sur les Bourses Canadienne et de Toronto

POTINS FINANCIERS

La semaine a bien débuté sur la Bourse de Londres, mais le ton paraissait irrégulier sur la Bourse de Paris. A Chicago, les prix du blé se comportèrent fermes. Les grains grossiers avaient l'allure erratique, à Winnipeg. La tendance paraissait plutôt erratique sur les Bourses de Montréal et de Toronto, tandis que Wall Street paraissait soutenu.

Bien que maints industriels aient enregistré la semaine dernière à Wall Street les plus fortes avances encore vues depuis 15 ans, la moyenne des industriels enregistrés en hausse encore des gains, au point qu'elle se trouvait à coté de peine 12 points plus bas que le sommet atteint le 3 septembre 1952. Point n'est besoin d'insister longuement sur le fait qu'à mesure que la liste avance, elle devient davantage vulnérable.

L'industrie canadienne a consommé, en décembre, 2,996,387 tonnes d'acier et de rebut de fer, contre 2,909,867 en 1952 tandis que nos importations de ces produits ne s'élevaient qu'à 100,178 tonnes vs 205,816 en 1952. Quant à nos exportations, elles ont passé de 87,888 tonnes à 410,009 tonnes en 1953, soit un développement qui doit être bien vu de notre monde industriel.

C'est le 1er février 1955 que Consolidated Paper Co rachètera \$5,000,000 d'obligations 3 1/2%, présentement en circulation.

Wood Gundy & Co vient de publier une intéressante brochure, renfermant maintes statistiques d'importance sur les finances fédérales, provinciales et municipales — elles embrassent celles de 16 cités importantes au pays. C'est une brochure fort utile pour ceux qui s'intéressent aux valeurs de placement.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

De 1945 à 1954, Minnesota and Ontario Paper a dépensé \$45,000,000 en améliorations diverses

Minnesota and Ontario Paper Company s'attendait à dépenser \$45,000,000 au cours de la dernière année, selon une déclaration de M. Robert Faegre, vice-président exécutif de l'entreprise. Par suite des changements apportés, son rendement est maintenant de 1,000 tonnes par jour de papier à journal et de papiers spéciaux et, en outre, la compagnie peut produire 1,300,000 pieds carrés de carton, de panneaux décoratifs, etc.

Comme on sait, les moulins de la compagnie se trouvent à International Falls, Minneapolis et Spokane, aux Etats-Unis, ainsi qu'à Fort Frances et Kenora, en Ontario. Ses actions sont inscrites sur les listes des valeurs des Bourses Canadienne et de Toronto.

La sidérurgie voit son rendement augmenter et les prix des ribbons d'acier augmentent

L'acier est en train de se relever pour de bon aux Etats-Unis, selon la revue "Steel" publiée au début de cette semaine. La production sidérurgique a monté de 1/2 point à 75.5 pour cent de sa capacité, soit le plus haut pourcentage encore vu cette année, à ce jour. C'est la deuxième semaine à enregistrer des augmentations consécutives, et ce serait de bon augure, d'autant plus que l'on demande maintenant plus de temps pour faire la livraison des commandes d'acier.

Ainsi, selon la P.A., la Republic Steel Corporation exige actuellement 10 à 11 semaines avant de faire la livraison des produits commandés. Cette tendance pourrait bien inciter les consommateurs à accroître leurs inventaires d'autant plus qu'il y a toujours la possibilité de hausse des prix à cette époque inflationniste. Ainsi, les prix des ribbons d'acier ne viennent-ils pas d'augmenter la semaine dernière à \$33.67, soit le plus haut prix encore vu depuis le 3 décembre 1953 et soit \$1. de plus que la semaine dernière. Vu l'importance du rôle de l'acier sur la Bourse, il importe de surveiller constamment ce qui se passe dans la sidérurgie.

Une intéressante étude sur International Nickel, publiée au moment opportun

Collier, Norris & Quinlan, membres des Bourses Canadienne et de Montréal, viennent de publier une intéressante étude sur l'International Nickel Company of Canada Limited. Cette étude arrive au bon moment, puisque cette valeur vient de monter à un sommet à 52 1/2, soit une avance de plus de 4 points durant l'espace d'une semaine.

Cette hausse ne serait pas sans rapport avec la déclaration récente d'un dividende "extra" de 90 cents, ce qui porte le paiement global cette année à \$2.90 vs \$2.35 en 1953. Selon l'étude précitée, cette valeur aurait été l'un des rares titres à traîner en arrière du marché et lorsque la période d'expansion de ses activités prendra fin, l'entreprise pourra être plus libérale envers ses actionnaires.

Comme ses dépenses de capital seront encore élevées au cours des prochaines années, mieux vaut ne pas s'attendre à des distributions trop généreuses. Quoi qu'il en soit, les actionnaires qui seront inscrits dans ses livres d'ici le 22 novembre 1954 pourront participer au dividende régulier et "extra" représentant un total de \$1.40 par action. L'on notera ici qu'en outre de la déduction de 20% comme crédit d'impôt, les détenteurs de titres de Nickel ont droit de déduire l'allocation ordinaire de 20% applicable aux dividendes des entreprises minières.

Notre industrie de la construction, en mesure de stimuler la construction des routes

Adressant la parole devant les membres de l'Association des bonnes routes en congrès actuellement à Toronto, M. Raymond Brunet, O.B.E., de Hull, président de la Canadian Construction Association, déclara que le pays dispose des hommes, des matériaux et de l'outillage nécessaire pour pousser activement la construction des chemins. Il n'y a plus de pénurie de matériaux présentement, comme par le passé, et la vive concurrence qui existe dans ce domaine fait bien ressortir l'abondance de la main-d'œuvre expérimentée.

La dépression et la seconde grande guerre ont retardé l'exécution de bien des projets, mais M. Brunet, et l'accroissement considérable dans le trafic rend la construction de bien des routes plus nécessaire que jamais. Près du tiers des dépenses des provinces sont présentement pour les routes. Au dire de M. Brunet, bien qu'il ait été affecté \$480,000,000 pour les routes, cette année, la dépense par mètre enregistré est moindre aujourd'hui qu'avant la guerre. Il y aurait moins de 6% des chemins actuellement pavés au pays, d'où la nécessité de la coopération des autorités fédérales et provinciales afin de hâter l'élaboration et le parachèvement de bien des routes, ce dont les actions de certaines de nos compagnies de construction ne peuvent que bénéficier.

L'impasse économique au Japon pose un grave dilemme au gouvernement des Etats-Unis

Les valeurs japonaises ont été vigoureuses au début de cette semaine sur la Bourse de Londres par suite des rapports favorables sur la situation économique nipponne. En dépit de ces rapports, il ne faudrait pas trop s'emballer pour ces valeurs, car le "Wall Street Journal" laisse entendre que la situation économique pourrait bien se ressentir du fait que les exportations n'augmentent pas au rythme permettant d'importer davantage des produits alimentaires pour nourrir la population nipponne.

Il ne faut pas oublier que la population du Japon a augmenté de 15,000,000 depuis la guerre, et qu'elle atteindra les 90,000,000 l'an prochain. Comme il lui faut importer 33% de la nourriture nécessaire, ainsi que 95% de son pétrole, c'est dire que le Japon a besoin de débouchés à l'extérieur pour ses produits.

Si les Alliés ne lui permettent pas de faire des affaires avec la Chine communiste, le pays par excellence pour le Japon, vu son énorme population, et sa proximité des côtes japonaises — l'onde Sam devra venir en aide à Tokyo. Il pourrait bien en coûter fort cher à Washington, et l'on ne remédierait guère à la situation économique qui continuerait à demeurer tendue au Japon. Ce dilemme finira peut-être par causer bien des ennuis politiques aussi bien que économiques.

Marcel Clément.

Le résultat des activités à la Molydenite Corp.

400,934 livres de molybdénite et 32,044 livres de bismuth produites

M. Paul Ranger C.R. vice-président et directeur général de la Molydenite Corporation of Canada Limited rend public le rapport suivant dans lequel il est dit ce qui suit:

Cette compagnie exécute régulièrement son contrat avec le gouvernement des Etats-Unis.

Au cours des quatre mois terminés le 31 octobre dernier, la mine a produit 400,934 livres de molybdénite et 32,044 livres de bismuth, soit un peu plus que les quantités que la compagnie s'est engagée à produire.

La compagnie a commencé sa production en mars dernier avec 28,000 tonnes de minerai mesuré (blocked ore); elle en a miné et usiné 77,418 tonnes à venir au 1er octobre, en même temps qu'elle augmentait sa réserve à 172,700 tonnes de la teneur moyenne de la mine. C'est dire qu'en sept mois les travaux de développement ont produit 222,000 de nouveau minerai (blocked ore).

Au niveau de 625 pieds de profondeur, dans la veine 87, l'une des plus importantes de la propriété, on a commencé une galerie qui confirme les résultats d'un sondage antérieur, lequel indiquait une largeur de 17 pieds pour cette veine.

Les 200,000 actions ordinaires, sans valeur nominale, de Western Grain Co. Ltd ont été retirées de la section hors liste de la Bourse Canadienne, dès la fermeture, le vendredi 5 novembre 1954; la compagnie a en effet renoncé à sa charte.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Uranium Ridge Mines tiendra son assemblée annuelle le 15 courant.

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section hors liste, aujourd'hui 8 novembre, des l'ouverture, 5,000,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1, de Wilrich Petroleum Ltd.

Bourse de Londres

Fermé des cours hier sur ce marché

LONDRES. (Reuter) — La Bourse de Londres est demeurée ferme hier, mais sa progression a été moins prononcée qu'au cours de la semaine dernière. La demande a été plutôt sélective. On a noté une certaine hésitation par suite du dernier incident aérien en Extrême-Orient.

Les chemins de fer étaient en général en hausse et White Pass a continué d'afficher de la fermeté. Les textiles de coton ont été en demande cependant que les entreprises de voirie et de construction ont joui de la faveur des courtiers. Certains chefs de file de la section des accessoires électriques ont enregistré des gains appréciables.

Le dollar, inchangé

Montréal (P.C.) — Le dollar américain était inchangé à un escompte de 31/32 pour cent par rapport à la devise canadienne, hier. Il fallait donc 96 31/32 cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain.

La livre sterling a baissé de 1/4 de cent à \$2.71 1/2.

New-York. (P.C.) — Le dollar canadien était inchangé hier à une prime de 3/4 pour cent par rapport à la devise américaine. La livre sterling a baissé de 7/32 de cent à \$2.79 19/32.

Prix des grains

WINNIPEG

Avoine

Maïs

Orge

Seigle

Lin

Soja

Blé

Maïs

Orge

Seigle

Lin

Soja

Blé

Maïs

Orge

Seigle

Lin

Soja

Blé

Maïs

Orge

Seigle

Lin

Soja

Blé

Maïs

Orge

Seigle

Lin

Soja

Blé

Maïs

Orge

LE PRET D'HONNEUR A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Dr DONATIE MARION, président actif de la Campagne du Prêt d'Honneur, est l'invité au déjeuner de la Chambre de Commerce, mardi 9 novembre, à leur nouveau Buffet de l'île Ste-Hélène.

C'est sur l'invitation expresse de son président, M. Oswald A. Trudeau, que le Dr Marion parlera devant les membres de la Chambre de Commerce en faveur du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Congrès de l'Ass. des Jardiniers-Maraîchers de M.

A l'Hôtel Sheraton Mont-Royal le 15 novembre

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

Dick Irvin, le mentor du Tricolore, est fort enchanté de la tenue de ses porte-couleurs. Il admet que tous les hommes ont affiché une magnifique tenue contre les Bruins, à Boston, dimanche dernier. Evidemment, Bernard "Boum Boum" Geoffrion et Jean Béliveau furent les grandes étoiles des habitants, à l'offensive, mais le vétéran pilote des Montréalais a fait les éloges de la recrue Eddie Litzenberger. Ce dernier n'a pas figuré dans le pointage du Canadien contre les Bostoniens, mais toute la partie durant, il a bataillé avec une détermination remarquable et, s'il eût été le moins chanceux auprès de la cage des Bruins, Litzenberger aurait enregistré une couple de buts. Même si trois buts ont été comptés contre les habitants, Dick Irvin ne tarit pas d'éloges à l'endroit du jeune cerbère Jacques Plante. Il avance que Plante fut efficace entre les poteaux, notamment au cours des attaques massives déclenchées par les porte-couleurs de Lynn Patrick.



La farce peu comique des Athletics de Philadelphie, de la Ligue Américaine, est maintenant terminée. La franchise de l'ancienne équipe de Connie Mack a été transférée à Kansas City. En effet, le nouveau propriétaire des Athletics, Arnold Johnson, vient d'obtenir l'approbation des autorités de la Ligue Américaine, à condition toutefois qu'il vende au cours des 90 prochains jours le stade des Yankees de New-York, dont il est le propriétaire. Cette condition a été posée à Johnson en vertu d'un règlement établi dans le baseball organisé stipulant qu'un magnat de baseball n'a aucun droit, directement ou indirectement, d'avoir des intérêts dans deux clubs. Mais il y a déjà assez longtemps que Johnson veut démanteler les pénates des Athletics à Kansas City, Missouri, qu'il se rendra à la demande spéciale des joueurs de la franchise de la ville de New-York. Les Athletics ont fait couler beaucoup d'encre depuis plusieurs jours. C'en était devenu monotone. Johnson a finalement obtenu la victoire dans sa bataille pour acquérir la franchise des Athletics et l'amateur de baseball peut parier sa dernière chemise que les assistants aux toutes des Athletics à Kansas City, seront, pour les deux ou trois prochaines saisons du moins, beaucoup plus encourageantes que celles enregistrées au stadium Shibe Park de Philadelphie depuis quelques années.

Paul-Emile Portugais, membre du club de ski Castors, est revenu la figure bronzée d'un voyage à Miami, Floride... En dépit de ses nombreuses occupations personnelles, Lucien La Chapelle travaille sans relâche pour remplir ses fonctions de président de l'Association des clubs de ski de Montréal. Lors de ses prochaines vacances, le sportsman Gerry Rochon projette de se rendre au Mexique... L'absence du valeureux Hal Patterson dans le camp des Alouettes s'est grandement fait sentir dans la partie contre les Tigers-Cats d'Hamilton, samedi dernier, au stade Molson de l'Université McGill... Une foule considérable est prévue, ce soir, au Forum, alors que les Cataractes de Shawinigan Falls engageront la lutte avec le Royal de l'instructeur Pit Morin. Une victoire du Royal lui permettrait de prendre possession de la première position. Une grande rivalité existe entre ces deux puissantes équipes. Le Shawinigan gère par l'habile Roger Léger et ayant comme gérant général, Kenny Reardon, a été la surprise de l'année dans le circuit George Slater... Plusieurs anciens

Tout va bien à Milwaukee

Milwaukee (P.A.) — Les Braves de Milwaukee ont annoncé hier qu'ils ont déjà vendu 10,418 billets de saison pour 1955, un record de vente pour cette période de l'année. Les Braves ont établi deux records d'assistance dans la Ligue Nationale à leur deux premières années à Milwaukee. Les Braves ont déjà déclaré qu'ils limiteront l'an prochain, la vente des billets de saison à 12,000. En 1953, le club avait, à cette date, vendu 9,008 billets de saison. En 1954, les Braves ont attiré 2,131,388 personnes à leurs joutes, abaissant ainsi le record de la Ligue Nationale qu'ils avaient établi la saison précédente avec des assistances au grand total de 1,826,397.

Le Totem, blanchi par les Hobos, n'a pas encore connu la victoire

Le Totem, de la Ligue Dépression, n'a pu remporter sa première victoire de la saison, quand il a dû baisser pavillon, hier soir, au compte de 2-0, devant les Hobos. Le pilote Jean Elie n'a pu, en effet, conduire son club à la victoire, cette saison. La joute fut un beau duel de gardiens de buts. Jean-Louis Dufresne et Jean-Paul Renaud, un ancien du Royal, ont tous deux brillé dans leurs filets. Après une première période sans histoire, Laframboise a donné une avance de 1-0 aux Hobos, sur des passes de Daigneault et Desparois. Une seule punition, d'ailleurs, l'unique de la joute, fut décernée dans cette période, à Cabana. Raymond Levas a complété le pointage et donné un deuxième point aux vainqueurs quand il a compté dans la dixième minute de jeu, avec l'aide de Plante et Bruneau.

1er gain des Castors

Les Castors de Ville St-Laurent, dirigés par Cliff Fletcher, ont finalement remporté leur première victoire de la saison dans la Ligue Canadienne Jr., samedi soir, à l'arena St-Laurent, en triomphant des Diables Rouges de la Police au compte de 1 à 0. Les deux gardiens de buts, Kenny Rice, des Castors, et Claude Cyr, des Diables Rouges, ont livré un enlèvement du jeu de la joute après quatre minutes de jeu de la troisième période. Par cette victoire, les Castors sont maintenant sur un pied d'égalité avec le Ste-Madeleine d'Outremont en deuxième place du classement.

Première période	
Aucun but.	
Punition: Woodman.	
Deuxième période	
Aucun but.	
Aucune punition.	
Troisième période	
1—Castors, Gammie	4:21
Punitions: Longpre (2 minutes) et mauvaise conduite, Parsons, Collette (maj.), Cooney.	

Hoad l'emporte

Brisbane, Australie. (A.P.) — Lewis Hoad, un tennisman de l'Australie, a vaincu son compatriote, Rex Hartwig, 6-4, 6-4, 6-6, 6-1, ici hier, dans le match final du tournoi de tennis pour les championnats en simples de Queensland.

Shuba sous traitement

Brooklyn (P.A.) — George Shuba, voltigeur de réserve des Dodgers de Brooklyn, suit actuellement des traitements pour des maux de gorge causés par une glande thyroïde trop active. Shuba, qui résidait à Youngstown, Ohio, a subi une opération de la thyroïde, le 10 novembre, la dernière saison de baseball.

On prévoit une lutte très rude en finale entre Hamilton et Montréal

par Marc PILON

Le représentant de l'Est Canadien pour la joute de la Coupe Grey sera décidé quand, les Alouettes de Montréal et les Tigers-Cats de Hamilton dans une série de deux joutes dont la première sera jouée à Hamilton, le mercredi 17 novembre prochain à 1 h. 30 p.m.; la seconde partie sera jouée à Montréal samedi 20 novembre, au stade Molson. S'il faut en juger de l'attitude des joueurs des deux clubs qui se rencontrent à Montréal, samedi, dans une partie notablement rude au cours de laquelle Chuck Hunsinger a été renvoyé par l'arbitre et mis à l'amende, on peut croire que cette série de deux joutes sera extrêmement difficile et que le finaliste vainqueur sera passablement affaibli pour rencontrer les champions de l'Ouest, soit les Bombers de Winnipeg ou les Eskimos d'Edmonton.

JEUX INATTENDUS

La partie de samedi, gagnée par les Alouettes, au compte de 19 à 15, a été remplie de jeux inattendus et d'erreurs de la part des joueurs; la rudesse des plongeurs et la dureté des plaquages, et des blocs à la ligne de mêlée, ainsi que les arrêts par plusieurs arrières qui bousculaient le demi arrière sur les bottes du 3ième essai indiquent que les joueurs étaient déterminés à jouer pour gagner et non seulement à parader sur le terrain.

En causant avec les joueurs, il est évident que les adversaires ne menaçaient pas les coups dans la mêlée, et c'est sans doute pour cela qu'ils ont plusieurs reprises Joey Palment, arrière local, prenait but en Amérique, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer Barry Allison dans un match de dix rondes à l'auditorium du col-Melis et Marcel Assire. Gracia se déclare confiant de venger l'échec qu'il a subi aux mains de Kelly il y a un mois.

Melis a livré seulement un combat depuis qu'il est rétabli de son intervention chirurgicale pour l'appendicite et il a facilement vaincu, le samedi, un véritable "test" lundi, car en Allison il rencontrera un brillant "club-fighter". Allison s'est déjà battu à Montréal, ayant perdu par mise hors combat technique, aux mains de Reggie Chartrand. Allison était alors fracturé le bras droit, il a été inactif durant environ quatre mois. Il a livré une couple de combats depuis, dont un contre Tony Perez qu'il a défait par décision. Allison a aussi déjà vaincu Chartrand par décision avant de Montréal, hier midi.

PRELIMINAIRES A LA COUPE GREY

Les deux parties entre les

l'infraction.

Paolo Melis sera opposé lundi, à Barry Allison, au Mont-St-Louis

Paolo Melis, brillant boxeur moyen européen, qui a subi seulement une défaite depuis ses débuts en Amérique, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer Barry Allison dans un match de dix rondes à l'auditorium du col-Melis et Marcel Assire. Gracia se déclare confiant de venger l'échec qu'il a subi aux mains de Kelly il y a un mois.



Grâce à un but et quatre assistances, Jean Béliveau est un de ceux qui ont réalisé le plus beau gain dans le classement des compteurs, en fin de semaine. Il a maintenant un total de 12 points, dont quatre francs buts et huit assistances.

Enfin on pourra les nommer les Athlétiques de Kansas City

Ce transfert met fin à une série de démarches, d'oppositions et d'indécisions qui menaçaient de nuire au prestige du baseball majeur

New-York (P.A.) — Les Athlétiques de Philadelphie sont devenus, hier, les Athlétiques de Kansas City. C'est le troisième transfert de franchise effectué dans les majeures, en 20 mois. Le transfert a été autorisé lorsque les propriétaires de clubs de la Ligue Américaine ont approuvé la vente des Athlétiques à Arnold Johnson et à trois autres hommes d'affaires de Chicago, pour la somme d'environ \$3,500,000. Comme partie de la transaction, Johnson

a accepté de se départir de ses intérêts dans le Stadium des Yankees, d'ici 90 jours. Le transfert de la franchise a été approuvé par six votes contre deux. Un minimum de six voix — ou les trois quarts des votes — est requis pour le transfert d'une franchise. Il appert que Clark Griffith, le propriétaire des Sénateurs de Washington, et Hank Greenberg, gérant général des Indiens de Cleveland, se sont prononcés contre le déménagement des Athlétiques.

Griffith, qui aura bientôt 85 ans, s'est opposé au transfert de la franchise en se basant sur le fait que les Orioles de Baltimore seraient créés en un club de l'est et qu'ils entreraient directement en concurrence avec son club tant aux guichets que pour l'argent octroyé pour la télévision des joutes. Avant le transfert des A's, des Orioles de Baltimore étaient considérés comme un club de l'ouest.

Greenberg n'a pas voulu dire comment il avait voté mais un des directeurs de la ligue a déclaré qu'il s'était opposé au transfert.

Johnson a déclaré que Roy et Earl Mack demeureront au sein de la nouvelle organisation. Ils y sont liés par un contrat de trois ans, mais on ne sait pas encore à quel titre ils y seront.

Le club portera le nom des Athlétiques de Kansas City et fera partie de la division ouest de la Ligue Américaine, avec les White Sox de Chicago, les Tigers de Detroit et les Indiens de Cleveland. Les Orioles feront dorénavant partie de la division est, avec les Yankees de New-York, les Red Sox de Boston et les Sénateurs de Washington.

D'après les termes du contrat, Johnson a déjà versé à Connie Mack la somme de \$604,000 pour rendre aux finales dans l'ouest car Mack a versé \$450,000. Il devra également acquiescer une hypothèque qu'il a sur le stade de l'ouest, ne devant la joute du championnat, Connecticut General Life Insurance Company. Il devra de plus acquiescer des dettes qu'il a lui-même estimées à \$300,000.

Johnson a acheté le parc de baseball de Kansas City en même temps que le Yankee Stadium. Il a déjà fait les arrangements pour vendre le parc à la ville de K. C. et de le louer ensuite pour une période de cinq ans. La ville a déjà garanti des assistances annuelles de 1,000,000 de personnes pendant trois ans.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Paolo Melis sera opposé lundi, à Barry Allison, au Mont-St-Louis

Paolo Melis, brillant boxeur moyen européen, qui a subi seulement une défaite depuis ses débuts en Amérique, a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer Barry Allison dans un match de dix rondes à l'auditorium du col-Melis et Marcel Assire. Gracia se déclare confiant de venger l'échec qu'il a subi aux mains de Kelly il y a un mois.

Paul Meger, sérieusement blessé

Nous apprenons, en dernière heure, que Paul Meger, vaillant joueur d'avant des Canadiens de la Ligue Nationale, a été sérieusement blessé au cours de la partie contre les Bruins de Boston. Il a été blessé à l'épaule par le patin de Leo Labine et la blessure a nécessité six points de suture. En arrivant à Montréal, hier, il a été examiné par le Dr Young, de la Clinique du Forum, qui a diagnostiqué une fracture du crâne. Meger a été hospitalisé, hier soir, à l'hôpital Western. On n'a pu encore de détails sur la gravité du patin de Leo Labine et la blessure des conséquences de l'accident.

Bernard Geoffrion prend une avance de cinq points sur Mosdell, Richard

Bernard Geoffrion menace de s'écrouler tellement en tête des compteurs de la Ligue Nationale qu'il sera pratiquement impossible de le rejoindre. A la suite de ses quatre buts et d'une assistance au cours de la fin de semaine, "Boum Boum" a pris une avance de cinq points en avant de ses coéquipiers Maurice Richard et Kenny Mosdell.

Geoffrion a actuellement un total de 18 points dont 13 francs buts, alors que Mosdell et Richard en ont 13. Jean Béliveau a rejoint Alex DelVecchio avec un total de 12 points.

Don Raleigh, des Rangers, qui a un but et dix assistances, pour un total de 11 points, est sur un pied d'égalité avec Ted Lindsay, le meilleur compteur de francs-buts des Red Wings de Detroit.

Chez les gardiens de buts, Terry Sawchuk a blanchi les Rangers dimanche pour enregistrer son troisième coup de pinceau. Jacques Plante, le seul autre cerbère à avoir blanchi ses adversaires, en a un seul à son crédit. Fern Flaman, des Bruins de Boston mène le bal au banc des punitions avec un total de 39 minutes.

Shamcats champions

Les Shamcats de Verdun ont triomphé des Tigers de Hull, pour remporter le championnat de l'Est interprovincial, par 7-6, à Ottawa, au Stade Booth samedi après-midi.

Vince Peters a donné la victoire aux Verdunois en plaquant Len Kincaid sur un botte de Gord Cowie, dans la zone des buts, pour donner l'avantage aux visiteurs. Les Hulllois ont pris les devants sur un touché de John Quin sur une passe latérale de Jim Butler, à 15 verges des buts. Verdun prit l'avantage sur le touché de Ray Norman, qui attrapa la passe d'Eddie Simms. Simms réussit le converti pour porter le pointage à 6-5. Len Kincaid, des Tigers, égalisa avec un botte pour un simple et les Shamcats ont gagné à la dernière minute, lorsque Peters réussit à terrasser Kincaid pour le rouler.

Victoire de Cortez

Au marché St-Jacques, hier soir, Manuel Cortez l'a emporté facilement sur Cowboy Len Hughes en deux chutes consécutives. Cortez a obtenu la première chute en 1420 minutes quand son adversaire a été compté en bas de l'arène. Il a mérité la deuxième en 1242 minutes alors que Hughes a été disqualifié. En semi-finale, Ovil Asselin a eu raison de Tony Angel en 1254 minutes. Dans un match par équipes, Ted Evans et Lionel Baillargeon ont annulé avec Yvon Racicot et Ted Germaine. En préliminaire, Al Tucker et Maurice Lapointe se sont livrés un "no contest" quand les deux gladiateurs ont été comptés en bas de l'arène en 16 minutes.



LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

FOOTBALL

Joute éliminatoire

Hamilton vs Alouettes

SAMEDI 20 NOVEMBRE, 1 H. 30 P.M.

STADE DU MCGILL

AVIS: Les billets de la joute éliminatoire sont actuellement à la disposition des abonnés aux terrains du Westmount Athletic. Les abonnés doivent présenter leur carte d'abonnement et retirer leurs billets avant 6 heures p.m., le lundi 15 novembre, aux agences:

Lord's Sport Shop, 1300, rue Ste-Catherine O.
Joey Richman's - 399, rue Ste-Catherine O.
Westmount Grounds, 4350, rue Ste-Catherine O.

Les Canadiens exigent une lager légère, savoureuse, d'un excellent bouquet; ceci nécessite une fermentation lente et rigoureusement contrôlée. De fait, la fermentation de Kingsbeer requiert presque deux fois plus de temps que celle des bières de riz ordinaires.

Un contrôle minutieux de chaque procédé du brassage garantit l'incomparable saveur de Kingsbeer qui répond invariablement au "goût canadien".

LA SEULE BIÈRE DE RIZ

parfaitement AU GOÛT DES CANADIENS

Le brassage d'une lager au "GOÛT CANADIEN" demande-t-il plus de temps?

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

Le seul résultat favorable dans l'incident Hunsinger-Ramsay provient du fait qu'après la joute, dans la chambre des joueurs, tous les coéquipiers de Chuck Hunsinger se sont groupés pour ramasser un montant d'argent afin d'aider leur camarade à payer une amende de \$50, amendement automatique quand un joueur est chassé du terrain pour une telle infraction.

CAVALCADE SPORTIVE

par
Gérard "Gerry" Gosselin

La Ligue de Hockey Dépression donnait, hier, sa réception officielle aux journalistes. Comme d'habitude, ce fut une réunion très réussie où les scribes et les membres de ce circuit original ont refait connaissance et échangé leurs points de vue sur le sport. Et on n'en dira jamais assez long sur les hauts buts de la Ligue Dépression. Seule ligue au monde qui existe pour une fin charitable, elle verse les recettes de ses opérations à la Société St-Vincent-de-Paul et ses membres, au lieu d'être rémunérés pour jouer, doivent, au contraire, verser une cotisation de \$40.00 par année. Dans les circonstances, comment ne pas encourager ces hommes d'affaires qui se réunissent une fois par semaine pour se divertir avec un motif charitable. C'est comme s'ils voulaient sanctifier leur jeu. Il faut espérer qu'un jour, la Ligue Dépression pourra trouver une patinoire plus rapprochée du centre de la ville, où les amateurs auront plus de facilité à s'y rendre. Les assistances seraient beaucoup plus nombreuses si les joutes de cette Ligue étaient plus faciles d'accès. Et qu'on ne croie pas que le calibre du jeu laisse à désirer. Une bonne partie des joueurs ont de l'expérience; plusieurs ont fait du hockey professionnel; quelques-uns ont joué pour le Canadien. Et l'on y joue pour gagner, avec beaucoup d'ambition.

Bernard Geoffrion continue d'émouvoir ses partisans en affichant une tenue qui menace de faire oublier Maurice Richard à ses meilleurs jours. Ce n'est plus un, mais la plupart du temps deux buts qu'il enregistre à chaque partie. Et non seulement sur la glace du Forum, mais aussi sur les patinoires étrangères. Il est devenu la terreur des gardiens de but. Le fait d'avoir réussi 100 buts dans la Ligue Nationale en un temps aussi court prouve bien sa valeur et assure bien pour l'avenir. Il a actuellement plus de buts en moins de deux mois que plusieurs joueurs n'en réussissent durant toute la saison. Que ne fera-t-il pas, cette année, s'il peut jouer toutes les joutes de la cellule? On aura remarqué que Jean Béliveau s'élève graduellement parmi les meilleurs compteurs. Plusieurs amateurs semblent à jouter de lui. Le grand Bill, pourtant, les chiffres sont là. Si n'a pas encore électrisé les foules de ses exploits, on aura remarqué qu'il perd rarement la tête. Il s'enfonce, surtout à jouter de hockey. Avec le retour de Dickie Moore, cette ligne fera parler d'elle. Mais, comme dans le temps de la fameuse ligne du Punch, il y en a un qui prend le haut du pavé. Et si Jean Béliveau, Dickie Moore, doivent jouer dans l'ombre de Geoffrion, il n'en perd pas leur mérite pour autant puisqu'ils contribuent aux succès et de Geoffrion et du club, comme l'a fait si longtemps Elmer Lach pour Maurice Richard.

Pendant ce temps, les Red Wings de Detroit, privés de leur joueur vedette Gordie

Mays cogne bien

San Juan (AP) — Willie Mays, étoile des Giants de New-York, joue actuellement pour le club Santurce de la Ligue Puerto-Rico. En 14 joutes, il a conservé une moyenne de 640 au marbre, a frappé six doubles, trois triples, un circuit et a fait compter 18 points.

Tennis au Régiment de Châteauguay

C'est dimanche prochain, le 14 novembre, qu'aura lieu le tournoi à la ronde (Round Robin) du Club de Tennis intérieur du Régiment de Châteauguay. Lucien Laverdure, l'instructeur-gérant du club, rappelle aux membres qu'il n'est pas nécessaire d'être classés parmi les champions pour prendre part à ce tournoi qui débutera à 10 h. a.m. Tous les membres sont invités et de magnifiques prix seront distribués.

Tennis sur table

Dans l'après-midi, entre les rencontres de tennis, un tournoi de tennis sur table "hardcore" sera disputé par dames et messieurs. Les joueurs du tournoi à la ronde seront automatiquement dans ce tournoi tandis que les membres sociaux sont également invités à y prendre part.



Première défaite du Collège Laval

Les Frontenacs de Ville St-Laurent, de Raymond Lagace, ont arrêté la marche triomphale du Collège Laval, samedi soir, à l'arena St-Laurent, en triomphant de ces derniers 4 à 3. Ed Foley s'est révélé le héros de la joute en enregistrant le but vainqueur dans la dernière minute de jeu. Pour Foley, c'était également son deuxième but de la partie. Fleurant et Laffoy ont compté les autres buts des Frontenacs. Pour les Lavallois, Thompson, Fleurant et Bastien ont compté. Jacques Gagnier a joué une partie de toute beauté dans ses filets, pour empêcher le Laval de compter à plusieurs reprises. Neût été la magnifique tenue de Gagnier, le Laval aurait probablement emporté.

Au Centre sportif

Hier après-midi, au Centre sportif de St-Vincent-de-Paul, le Collège Laval a remporté une autre victoire aux dépens du club de la Police Jr. au compte de 3 à 0.

Jean-Paul Rivard s'est distingué dans les filets du collège et a remporté son second blanchissage de la saison. Dionne et Lagace ont compté les buts des gagnants. Pour les perdants, Achille Corbo a encore affiché une magnifique tenue dans ses filets, tandis que Periard, Morin et Bedard ont bombardé Rivard toute la joute durant, mais sans succès devant un Rivard en grande forme.

SOMMAIRE

FRONTENACS 4, LAVAL 3	
Première période	
Aucun point.	
Punitions: Lagace, Foley.	
Deuxième période	
1—St-Laurent: Fleurant (Sarrasin).....	5.59
2—Laval: Thompson (Bernard).....	9.51
3—St-Laurent: Laffoy (Mireault/Côté).....	13.09
Punitions: Foley, Laffoy.	
Troisième période	
4—Laval: Bastien (Lesage, Lagace).....	0.51
5—St-Laurent: Foley (Nadeau).....	8.48
6—Laval: Bouchard (Thompson, Dionne).....	13.06
7—St-Laurent: Foley	

Walter Dukes, géant de 7 pieds, sur l'équipe des Globetrotters

Le géant Walter Dukes — il mesure sept pieds — est un homme tout à fait heureux de ce temps-ci et les propriétaires du fameux club de ballon au panier les Globetrotters de Harlem, pour qui il s'aligne, sont absolument heureux eux aussi, et tout simplement parce que Dukes, qu'on ap-

(Nadeau).....	14.04
Aucun point.	
LAVAL 3, POLICE JR 0	
SOMMAIRE	
Première période	
Aucun point.	
Punitions: Periard, Lefebvre.	
Deuxième période	
1—Laval: Dionne (Thompson).....	4.02
2—Laval: Lesage (Lagace).....	6.08
Punitions: Giguère, Landry, Lesage, Lagace, Bouchard, Bedard, Periard.	
Troisième période	
3—Laval: Lagace (Landry, Lesage).....	0.16
Punitions: Lefebvre (2), Plouffe, Senderson, Periard, Lagace, Dionne, Lesage.	

Taylor à Ottawa

Ottawa (PC) — Tommy Gorman, le propriétaire des Senators d'Ottawa, dans la Ligue de hockey professionnelle du Québec, a annoncé l'acquisition de Harry Taylor, joueur de centre des Bisons de Buffalo, de la Ligue Américaine. Gorman tente un peu de puissance à ses Senators.

Les joutes du Rouge et Or à l'étranger et à Québec

L'ouverture de la saison de la Ligue senior interuniversitaire de hockey approche et il reste moins d'un mois aux différentes équipes de ce circuit des universités canadiennes avant l'ouverture officielle de la saison. Les membres de cette ligue sont les universités McGill, de Toronto, de Montréal et Laval.

Pour l'équipe de Laval, le Rouge et Or, la première joute de la saison aura lieu samedi, le 27 novembre, alors que les équi-piers de Jean-Paul Poulin se rendront à l'arena de Verdun pour faire face aux Carabins de l'Université de Montréal dirigés par le vétéran pilote Arthur Thérien.

L'ouverture locale, la cinquième

des représentants de Laval

dans ce circuit de hockey, aura

lieu samedi, le 11 décembre, alors

que le club visiteur sera le Var-

de ce circuit des universités cana-

diennes McGill, de Toronto, de Mont-

réal et Laval.

Chaque équipe de cette ligue

jouera 12 parties au cours de la

saison et il n'y aura, comme par

les années passées, aucune série

de détail. L'équipe terminant en

tête s'assurant la possession du

trophée Queens, mis en compé-

tition entre les universités cana-

diennes et dont le Rouge et Or est

le détenteur depuis mais der-

nière.

Au cours de la saison, le Rouge

et Or fera six voyages à l'exté-

rieur, jouant alors quatre venre-

dis, un samedi et un mardi, tou-

jours en soirée. L'équipe se ren-

dra de nouveau à Canton, dans

l'Etat de N.Y., pour y jouer con-

tre le club de l'Université St. Law-

rence, dans un match exhibition.

Pour les joutes locales, qui

auront toutes lieu au Colisée de

Québec, la Commission athlétique

de l'Université Laval a réservé un

samedi, quatre vendredis et un

mercredi, en soirée. De plus, le

Rouge et Or figurera au Festival

annuel des étudiants de Laval, le

18 février prochain, un vendredi

soir. L'adversaire de nos étu-

dants pour cette occasion n'est

pas encore choisi, mais avec le

succès obtenu, l'an dernier, avec

la joute des Vétérans contre le

Rouge et Or, il est à prévoir que

l'on opposera une forte équipe

aux équi-piers de Jean-Paul Pou-

lin. Le rumeur veut que les di-

recteurs de l'Association générale

des étudiants de Laval soient en

pourparlers afin de faire venir à

Québec, lors de leur festival, une

équipe japonaise de hockey, qui

fera une tournée au Canada en

janvier et février prochains.

Parties du "Rouge et Or"

au Colisée de Québec

Samedi, 11 décembre, vs Toron-

to.

Mercredi, 12 janvier, vs McGill.

Vendredi, 21 janvier, vs Toron-

to.

Vendredi, 28 janvier, vs McGill.

Vendredi, 11 février, vs Mont-

réal.

Vendredi, 18 février, Festival

des étudiants de Laval.

Vendredi, 4 mars, vs Montréal.

Parties du "Rouge et Or"

à l'extérieur.

Samedi, 27 novembre, à Mont-

réal.

Vendredi, 14 janvier, à Toronto.

Mardi, 25 janvier, à Montréal.

Vendredi, 4 février, à Toronto.

Samedi, 5 février, à Un. St.

Lawrence (exhibition à Canton,

L.S.A.).

Vendredi, 25 février, à McGill.

Vendredi, 11 mars, à McGill.



DE LA VISITE RARE AU FORUM: Les Cataractes de Shawinigan sont les adversaires du Royal, ce soir. On prévoit un duel sans merci, puisque les visiteurs occupent la première position du circuit Slater et qu'à leur dernière rencontre, ces deux clubs ont continué les hostilités en dehors de la glace, pendant que leurs gérants généraux échangeaient des mots aigres-doux. Ci-contre, à gauche, Bob Perreault, le meilleur gardien de buts à l'heure actuelle. Ci-haut, à gauche, Kenny Reardon, le gérant général des Cataractes, qui a promis à Frank Carlin une dure joute. Ci-haut, au centre, l'actif joueur-gérant Roger Leger et, à droite, Claude Provost, un fameux joueur des visiteurs.

Que fera le Royal contre Shawinigan?

Par Gerry Gosselin

Les amateurs d'émotions fortes ne manqueront pas de se rendre au Forum, ce soir, pour la partie qui mettra le Royal de Pete Morin aux prises avec les Cataractes de Shawinigan, pilotes par le populaire Roger Leger.

Le club des visiteurs, qui a opéré un brillant retour dans le circuit George Slater, tant sur la glace qu'aux guichets, aligne tellement d'anciens porte-couleurs du Royal, que les amateurs seront menacés de contondre leur support et leur enthousiasme. Comme il fallait le prévoir, de tels changements d'allégeance ont créé chez certains joueurs des rancunes qui ne sont pas prêtes à s'assouvir et le meilleur moyen pour eux de traduire leurs sentiments inavoués est de donner un rendement hors pair pour faire pencher la victoire de leur côté.

Le club Shawinigan, qui n'a perdu que deux fois depuis le début de la saison, est confortablement installé en première position et il a trois parties de plus à jouer que le club local. Ce club, qui a déjà remporté huit victoires est reconnu pour aligner la meilleure défense de la ligue. La présence de Roger à la ligne bleue assure aux Cataractes une protection adéquate et soutenue quand on sait que le joueur-gérant peut rester sur la glace durant presque toute la joute.

La tenue de Bob Perreault dans

les filets est un autre facteur des succès de ce club. Perreault, qui

alternait avec Evans pour le Royal,

Morin, dont les joueurs ont pu se

voir dans la cage du Shawinigan,

reposer un peu à la suite d'une

du fait qu'il est certain de son

période harassante, ne tarit pas

posté et il a prouvé son inconfan-

table valeur en prenant la tête

des lignes d'attaque. Entre autres,

Lu les filets derrière une défense

des gardiens de buts pour la meil-

lu Denis, Orval Tessier et Kelly

qui s'améliore de jour en jour.

plus dangereux chez les comp-

teurs, pendant que Skippy Bur-

chell est sur le point de retrouver

sa forme exceptionnelle de l'an

dernier. Quant à Claude Evans, il

est à la hauteur de la tâche, dans

les filets derrière une défense

des gardiens de buts pour la meil-

lu Denis, Orval Tessier et Kelly

qui s'améliore de jour en jour.

plus dangereux chez les comp-

teurs, pendant que Skippy Bur-

chell est sur le point de retrouver

sa forme exceptionnelle de l'an

dernier. Quant à Claude Evans, il

est à la hauteur de la tâche, dans

les filets derrière une défense

des gardiens de buts pour la meil-

lu Denis, Orval Tessier et Kelly

qui s'améliore de jour en jour.

plus dangereux chez les comp-

teurs, pendant que Skippy Bur-

chell est sur le point de retrouver

sa forme exceptionnelle de l'an

dernier. Quant à Claude Evans, il

est à la hauteur de la tâche, dans

les filets derrière une défense

des gardiens de buts pour la meil-

lu Denis, Orval Tessier et Kelly

qui s'améliore de jour en jour.

plus dangereux chez les comp-

teurs, pendant que Skippy Bur-

chell est sur le point de retrouver

sa forme exceptionnelle de l'an

dernier. Quant à Claude Evans, il

est à la hauteur de la tâche, dans

les filets derrière une défense

des gardiens de buts pour la meil-

lu Denis, Orval Tessier et Kelly

qui s'améliore de jour en jour.

plus dangereux chez les comp-

teurs, pendant que Skippy Bur-

chell est sur le point de retrouver

sa forme exceptionnelle de l'an

dernier. Quant à Claude Evans, il

est à la hauteur de la tâche, dans

les filets derrière une défense

des gardiens de buts pour la meil-

lu Denis, Orval Tessier et Kelly

qui s'améliore de jour en jour.

plus dangereux chez les comp-

teurs, pendant que Skippy Bur-

chell est sur le point de retrouver

sa forme exceptionnelle de l'an

dernier. Quant à Claude Evans, il

est à la hauteur de la tâche, dans

les filets derrière une défense

des gardiens de buts pour la meil-

lu Denis, Orval Tessier et Kelly

qui s'améliore de jour en jour.

plus dangereux chez les comp-

teurs, pendant que Skippy Bur-

chell est sur le point de retrouver

sa forme exceptionnelle de l'an

dernier. Quant à Claude Evans, il

est à la hauteur de la tâche, dans

les filets derrière une défense

des gardiens de buts pour la meil-

lu Denis, Orval Tessier et Kelly

qui s'améliore de jour en jour.

plus dangereux chez les comp-

teurs, pendant que Skippy Bur-

chell est sur le point de retrouver

sa forme exceptionnelle de l'an

dernier. Quant à Claude Evans, il

est à la hauteur de la tâche, dans

les filets derrière une défense

des gardiens de buts pour la meil-

lu Denis, Orval Tessier et Kelly

qui s'améliore de jour en jour.

plus dangereux chez les comp-

Tessier s'approche de Powell

Le joueur du Royal a le plus grand nombre de francs butts, soit 13 — Kelly Burnett suit avec 10

Montréal (PC) — Ray Powell, d'après les statistiques officielles communiquées hier, est toujours en tête des compteurs de la Ligue de hockey Professionnelle du Québec, avec un total de 25 points.

Powell a recueilli deux assists au cours de la semaine dernière et il a pris une avance de deux points sur Dorval Tessier, du Royal de Montréal. Powell n'a pas réussi à compter un seul but la semaine dernière et son total de francs butts depuis le début de la saison est donc demeuré à huit. Tessier n'a pas non plus compté de buts la semaine dernière et il n'a obtenu qu'un assist.

Kelly Burnett, du Royal, et Mike Laplante, Royal, 13 4 5 8 Regan, Québec 8 3 6 9 Labadie, des As de Québec, sont en troisième place, sur un pied d'égalité. Ils ont chacun 22 points. La semaine dernière, Burnett a obtenu qu'un seul but. Labadie est encore le meilleur fournisseur d'assists de toute la ligue avec un total de 18. Tessier, avec 13 buts, est le meilleur compteur de francs butts du circuit.

Bep Guidolin, des Sénateurs d'Ottawa, avec un total de 53 minutes passées au cachot, est le joueur le plus puni de la ligue. Au nombre de ses punitions, on compte une majeure, deux punitions de mauvaise conduite et une punition de match pour mauvaise conduite.

Les Sénateurs sont eux-mêmes le club le plus puni de la ligue, leurs joueurs ayant passé 148 minutes au banc des punitions. Le Royal de Montréal les suit de près avec un total de 141 minutes en punitions.

Voici la liste des meilleurs compteurs du circuit :

	PJ	B	A	Pts
Powell, Québec	11	8	17	25
Tessier, Royal	13	13	10	23
Burnett, Royal	13	10	12	22
Labadie, Québec	12	4	18	22
Denis, Royal	13	3	14	17
Ulm, Québec	12	9	7	16
Blaine, Royal	13	6	14	14
Wray, Shawinigan	10	6	5	11
Dubé, Chicoutimi	10	2	9	11
Bartlett, Chicou	10	7	3	10
Desautels, Shawi	10	5	5	10
Léger, Chicoutimi	10	4	6	10
Maloney, Ottawa	11	3	7	10
Burchell, Royal	13	3	7	10
Tonal, Chicoutimi	10	1	9	10
Johnson, Québec	12	9	0	9

Yvon Robert et Laurent Moquin contre Curry et Bob Russell

On a déjà annoncé que les sensationnels gladiateurs Pat O'Connor et Wladek Kowalski se rencontreraient de nouveau, demain soir, au Forum dans un match-revanche qui sera sûrement excitant au possible mais il faut dire qu'un autre match-revanche saura également plaire de belle façon aux amateurs présents demain soir. Il s'agit du match par équipes qui verra aux prises les sympathiques Canadiens français Yvon Robert et Larry Moquin contre les durs à cuire Bull Curry et Bob Russell. Ces duos se sont fait face la semaine dernière au Forum et les deux Canadiens français ont été disqualifiés quand Moquin s'est pris à l'arbitre Jimmy Orlando avec un peu trop d'ardeur. Curry et Russell ont malmené Larry et Yvon à qui mieux mieux et Moquin a perdu la tête, tout simplement, quand il a voulu remettre la monnaie de sa pièce à Curry et qu'Orlando n'a pas voulu le laisser faire. Demain soir, toutefois, Moquin sera plus sage, du moins avec l'officiel, mais il a promis qu'Yvon et lui-même serviraient une véritable racée à Curry et Russell et on devrait donc s'amuser ferme encore une fois.

Le sérieux aspirant à la couronne mondiale, Wladek Kowalski n'aura aucune excuse à offrir s'il est défait demain soir. Il s'est entraîné sérieusement et n'attend pas le son de la cloche pour s'attaquer au champion O'Connor avec toute la rudesse qu'on lui connaît. Kowalski prétend devoir vaincre O'Connor une fois pour toutes.

Ce soir, au Centre Sportif Laval, dans un programme régulier de la Ligue Laval intermédiaire B, Pont-Viau et Saint-Vincent-de-Paul, deux éternels rivaux, se feront face dans la première partie qui débutera à 8 h. 30. Roland Desrochers, gérant du Saint-Vincent, annonce : "J'ai fait signer Edouard Potvin, ancien gardien de buts du Val d'Or, intermédiaire A, et actuellement j'ai tout en mains pour arrêter l'élan victorieux des hommes de Monsieur Hogue".

Dans l'autre partie, Saints-Martyrs rencontreront les Chevaliers de Colomb. Chacun des deux équipes est en quête de sa première victoire. Les Chevaliers de M. Audette ont déjà gagné deux matchs, mais ils ont perdu le dernier. Les Saints-Martyrs, quant à eux, ont perdu leur premier match.

Les amateurs auront l'occasion d'assister à deux capitivantes jouées. Deux autobus spéciaux partiront de Ahuntsic à 7 h. 30, afin d'accommoder les sportifs.

Classement

	PJ	G	N	P	P	P	P	P	P
Pont-Viau	4	4	0	0	34	10	8		
Saint-Vincent-de-Paul	4	3	0	0	1	23	3		
Chev. de Colomb	4	3	0	3	12	28	1		
Saints-Martyrs	4	0	4	0	11	29	0		

Victoire du Laval

Jeudi après-midi le collège Notre-Dame visitait le collège Laval à son nouvel arène. La partie débuta par un jeu assez rude. Lebeuf reçut une punition pour rudesse à 1.48 suivi par Bessette à 2.32 pour interférence, tous deux du Notre-Dame. Ce fut le Laval qui ouvrit le compte à 15.30 alors que Cecyr, convertit une passe venant de Contant et Baj en un but. A la deuxième période le Notre-Dame parvint à compter lorsque Marc-Aurèle fit une passe à Bessette qui prit Thompson en défaut, à 1.09 de jeu. Puis Marc-Aurèle donna l'avantage au Notre-Dame lorsque Quesnel lui fit une passe devant les buts, après 10.38 de jeu. Cependant Quesnel, du Notre-Dame, et Marcl, du Laval, ratèrent deux belles chances de compter alors qu'il arrivèrent seuls devant leur cerbere opposés. Un commencement de bagarre éclata entre Bessette, du Notre-Dame, et Marcl, du Laval, à 11.00 mais furent vite séparés et écoperent tous deux d'une punition pour rudesse. Arsenault du Laval reçut une punition après 16.04 minutes de jeu dans la deuxième période.

C'est à la 31ème période que le Laval opéra un ralliement pour égaliser les chances alors que Parent compta sur une passe de Contant à 2.45. Puis Landreville, du Notre-Dame, et Arsenault, du Laval, reçurent respectivement une punition pour rudesse après 5.45 minutes de jeu. Bergeron, du Laval, arriva seul devant l'aporté mais celui-ci lui vola un but certain. Cecyr compta le 31ème but du Laval assisté de Bergeron à 10.40. Puis Cecyr et Bergeron repétèrent leur manœuvre pour compter un autre but. Parent reçut une punition à la fin de la période pour rudesse. Le dernier point se fit lorsque Bessette assista de Marc-Aurèle compta pour le Notre-Dame. Mousseau joua une belle partie à la défensive aidant bien la cause de son gardien de but. La partie se termina donc au compte de Laval 5, Notre-Dame 3.

John Labatt II revint à London en 1864, rapportant le secret de la véritable Bière Blonde des Indes. Gagnant de plus de prix que toute autre bière, la Labatt I.P. plaît vraiment aux HOMMES!

La prochaine fois que vous verrez l'étiquette de la Labatt I.P., soyez sûr d'une chose... l'homme qui vous a invité est maître chez lui... il ne se contente de rien de moins qu'une bière d'homme. Une bière à la fois corsée et moelleuse... une bière qui donne du cœur au ventre... et possède ce bon vieux goût d'antan. Si vous recherchez une vraie bière d'homme, la Labatt I.P. vous plaira. Dégustez bientôt une Labatt I.P.

Labatt—n'y a rien qui la batte!



Raymond Powell, des As de Québec, reste le meilleur compteur de la Ligue Professionnelle du Québec. Il a accumulé un total de 25 points, dont huit buts et 17 assists. Son plus proche rival est Orval Tessier, du Royal, avec un total de 23 points.



TROIS DES MEILLEURS COMPTEURS DE LA LIGUE DU QUÉBEC : Copains de ligne, de gauche à droite, Lulu Denis, Kelly Burnett et Orval Tessier, du Royal, essaieront, ce soir, non seulement de battre les Cataractes, mais d'enlever la tête des compteurs à Ray Powell.

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30 — LE SAMEDI 5 H. 30

Père Noël CHLP 6 h. 30

chaque soir — Enfants
écoutez-le!

Chez Dupuis Frères

"Maurice Richard" patins professionnels

Complet la paire

46.95

Cuir kangourou tout noir, intérieur des bottines aussi en cuir. Protège-tendons de cuir et d'acier. Semelles de cuir fin. Patins haute fabrication de qualité insurpassable. Pointures pour hommes, jeunes gens : 7 à 12.



"pour vous sportifs"

patins "maurice richard" et bottines

Modèle junior — haute fabrication de cuir noir, doublure tout cuir intérieur bien rembourré. Patins tout acier

pointures : 3 à 5 1/2 l'ensemble pointures : 6 à 11 l'ensemble

10.95 12.95

PHOTO "MAURICE RICHARD" AVEC CHAQUE ENSEMBLE

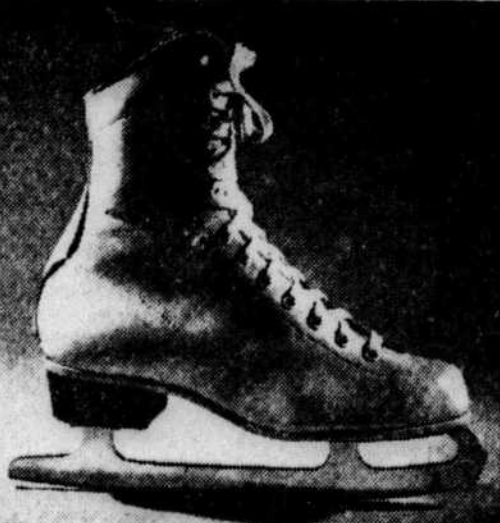
gants "hockey" pour garçons, 8 à 14

Prix ord. 5.95

SPECIAL DUPUIS MEZZANINE

3.98

Gants robustes, solides en cuir fendu avec les doigts articulés. Chaque ponce rembourré — larges manchettes de "vane" de 13". Tout brun.



les
sportifs
se donnent
rendez-vous
sur la mezzanine
chez

•
•
•

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président

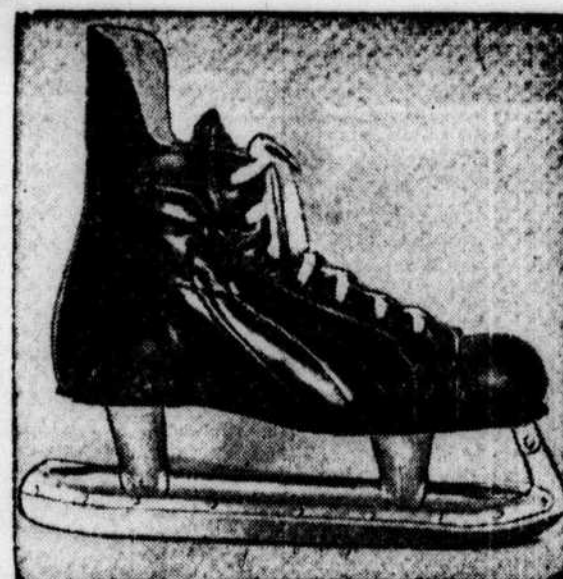
"Jean Beliveau"

fabrication daoust et lalonde

la paire

29.95

Véritable cuir kangourou en noir. Langue de caoutchouc mousse, doublure de cuir. Protège-tendons de cuir renforcés d'acier. Fausses semelles tout cuir. Solides patins chromés. "PHOTO JEAN BELIVEAU" donnée avec chaque paire, pointures 7 à 11.



bottines blanches

fabrication "daoust et lalonde"

12.95

Solides et confortables bottines de cuir caribou tout blanc. Langue rembourrée de caoutchouc éponge. Patins solides et légers au fini chromé. Bottines et patins de même fabrication DAOUST LALONDE. Pointures pour dames et jeunes filles — 3 à 9.



DUPUIS — SPORT — MEZZANINE